



HAL
open science

Les vibrations de l'urbanisme transitoire: les Grands Voisins, à l'aube d'un renouvellement urbain dans le centre de Paris

Théophile Corbier

► **To cite this version:**

Théophile Corbier. Les vibrations de l'urbanisme transitoire: les Grands Voisins, à l'aube d'un renouvellement urbain dans le centre de Paris. Architecture, aménagement de l'espace. 2017. dumas-01781570

HAL Id: dumas-01781570

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01781570>

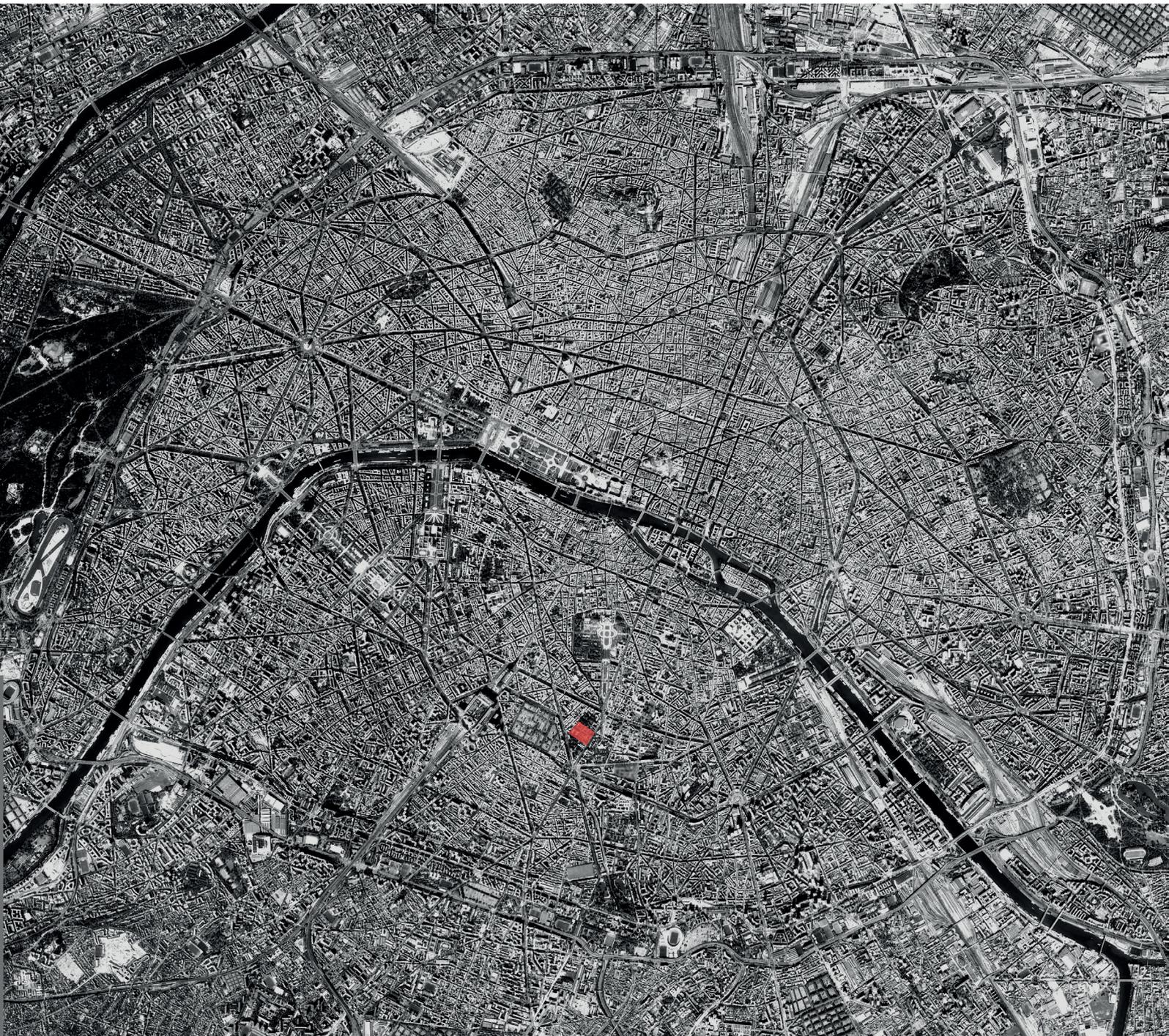
Submitted on 30 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES VIBRATIONS DE L'URBANISME TRANSITOIRE

LES GRANDS VOISINS, À L'AUBE D'UN RENOUVELLEMENT URBAIN DANS LE CENTRE DE PARIS



THÉOPHILE CORBIER

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
2016 - 2017

MÉMOIRE M2

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Couverture : Plan de situation, en vue satellite, du site des Grands Voisins dans Paris

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
MÉMOIRE M2 2016 - 2017
THÉOPHILE CORBIER - AUTEUR
SOPHIE BRONES ET PIERRE GAUDIN - DIRECTEURS D'ÉTUDE

LES VIBRATIONS DE L'URBANISME TRANSITOIRE

LES GRANDS VOISINS, À L'AUBE D'UN RENOUVELLEMENT URBAIN DANS LE CENTRE DE PARIS

DE

THÉOPHILE CORBIER

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

MÉMOIRE M2

sous la direction de SOPHIE BRONES ET PIERRE GAUDIN

« ÊTRE RUE : FORMES, USAGES, REPRÉSENTATIONS »

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
23 JANVIER 2017

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

In	INTRODUCTION	_____ p.4
1	PREMIÈRE PARTIE	
	LES GRANDS VOISINS : D'UN LIEU CHER POUR PARIS À UN LIEU CHER À PARIS	_____ p.7
	PARTIE A : IMPULSER UNE DYNAMIQUE DE CHANTIER OUVERT AU PUBLIC	_____ p.8
	Faille spatio-temporelle	_____ p.9
	Rentabilisation du terrain	_____ p.12
	Un lieu ouvert accueillant du public	_____ p.13
	PARTIE B : UNE TRANSFORMATION D'ORDRE SOCIAL	_____ p.16
	« <i>Village utopique</i> » en plein cœur de Paris	_____ p.17
	Terrain d'entente mais de revendication	_____ p.20
	PARTIE C : UN TEMPS POUR LA MOBILISATION PUBLIQUE ET CIVILE	_____ p.26
	Sauvegarde spontanée d'un patrimoine	_____ p.27
	La menace pousse à découvrir	_____ p.29
	Le temps éphémère	_____ p.31
2	DEUXIÈME PARTIE	
	LES GRANDS VOISINS : MÉCANIQUE D'UNE MUTATION URBAINE ALTERNATIVE	_____ p.35
	PARTIE A : FORMES ET PRINCIPES D'APPROPRIATION	_____ p.36
	L'institutionnalisation de l'occupation temporaire	_____ p.37
	L'action sociale pour démolir autrement	_____ p.40
	Un outil de redynamisation urbaine	_____ p.41
	PARTIE B : ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION	_____ p.46
	Les enjeux de la participation	_____ p.47
	Un décalage entre plusieurs dispositifs	_____ p.48
	Vers la complexification du système d'acteurs	_____ p.53
	PARTIE C : LE PROJET URBAIN PAR UN ÉTAT TRANSITOIRE	_____ p.56
	Flexibilité de la mise en œuvre	_____ p.57
	Terrain d'imprévu	_____ p.58
	Étape dans une mutation	_____ p.60
3	TROISIÈME PARTIE	
	LES GRANDS VOISINS : UN PROJET POUR DÉBATTRE DE LA VILLE	_____ p.63
	PARTIE A : L'ÉTABLISSEMENT D'UN DIALOGUE	_____ p.64
	La recherche d'un langage commun	_____ p.65
	La divergence des points de vue	_____ p.66
	Équilibre entre intention et écriture	_____ p.69
	PARTIE B : L'AMBIGUÏTÉ DES DÉCISIONS, ENTRE MESURE ET TEMPS	_____ p.70
	Le rôle de chacun	_____ p.71
	Des conflits internes	_____ p.71
	Le conflit montre les limites des rôles des acteurs	_____ p.74
	PARTIE C : LA VOLONTÉ DE PERFORMANCE ET D'INNOVATION	_____ p.76
	L'impact d'un projet intercalaire	_____ p.77
	Évaluation permanente	_____ p.78
Co	CONCLUSION	_____ p.80
Bi	BIBLIOGRAPHIE	_____ p.82
Ic	ICONOGRAPHIE	_____ p.84

INTRODUCTION

La déambulation aléatoire. Une promenade qui ne renseigne ni sur un début, ni sur une fin. Un procédé qui permet de prendre le train en route, puis de le quitter un peu plus tard. L'important n'est pas d'aller loin, mais c'est plutôt d'observer de près ce qu'il se passe autour de nous. À Paris, certains lieux peuvent paraître familiers, mais c'est la rencontre entre plusieurs questions, nous interrogeant sur ce que l'on voit, qui en fait émerger de nouvelles et nous replonge dans la découverte des espaces composant la ville. L'observation d'un temps précis de la ville rend perceptibles quelques détails qui, d'ordinaire, ne font pas surface. Depuis 2015, le 14^{ème} arrondissement de Paris dispose d'un nouvel espace ouvert au public. Sur le site même de l'hôpital Saint-Vincent de Paul, Les Grands Voisins occupent et investissent l'espace disponible. Que fait-on d'un hôpital de la ville

qui présente un intérêt patrimonial mais une obsolescence technologique ? C'est un lieu au statut particulier puisqu'il est actuellement en reconversion, physique et utile, afin de donner naissance à un nouvel écoquartier connecté et respectueux de l'environnement, en plein centre de Paris. Demain, cet hôpital ne sera plus qu'une trace au sein du nouvel écoquartier parisien. À l'heure de son renouvellement, deux processus surgissent simultanément : celui de son occupation temporaire, et celui de la gestion urbanistique de la ville. Dès son ouverture, le site des Grands Voisins, qui investit temporairement la friche de l'ancien hôpital jusqu'au début des travaux de reconversion, entraîne conflits et négociations continues entre les instances publiques, les propriétaires, et les usagers du site. En proposant une autre manière de penser la fabrication de la ville et en participant à son

renouvellement, les Grands Voisins investissent l'espace public et ouvrent le débat, en interrogeant directement les politiques d'élaboration de la ville contemporaine et la prise de décisions dans le projet urbain.

En quoi l'urbanisme transitoire des Grands Voisins est-il révélateur d'un nouveau processus de fabrication de la ville ?

Les questions liant le projet de dispositif territorial et le projet de société associent la ville à son organisation politique, ce qui fait l'objet de nombreuses recherches et est au cœur du débat chez Les Grands Voisins. Nous nous intéresserons ici à la lecture d'une situation précise, correspondant à une coupe dans le temps, afin de faire ressortir la complexité de ce qu'il se passe en ce moment sur le site Saint-Vincent de Paul. En donnant une vue objective de cette chose complexe que sont les Grands Voisins, l'idée est de capter le «grésillement»

propre à l'hésitation caractéristique d'une nouvelle manière de procéder, afin d'en faire ressortir les systèmes de valeurs actuellement en jeu dans ce nouveau type de renouvellement urbain.

Le mémoire s'articule comme un dialogue où les valeurs en jeu, soulevées lors de l'étude, sont déployées à chaque fois à partir de la parole de quelqu'un présent sur le site. Cela permet d'avancer dans la réflexion tout en suivant un fil directeur tissé petit à petit à travers mon étude sur le terrain. Chacune de ces paroles est une bulle qui forme le débat vers lequel nous mène l'étude d'un tel sujet.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PREMIÈRE PARTIE
**LES GRANDS VOISINS : D'UN LIEU CHER
POUR PARIS À UN LIEU CHER À PARIS**



- Fig. 1 -

Jean-Baptiste Roussat, photo retouchée par Théophile Corbier

Faïlle spatio-temporelle

Au 82, avenue Denfert-Rochereau, dans le 14^{ème} arrondissement de Paris la parcelle n°16 du cadastre s'agit depuis maintenant quelques siècles. En effet, depuis 1650 et la création d'une maison religieuse, les opérations d'agrandissement, de changement de vocation, d'intégration d'autres parcelles, se sont succédées jusqu'à la fermeture définitive d'un hôpital public en 2012. D'après les études et analyses de site effectuées par le GRAHAL (cf. fig. 2), il apparaît que le site de l'hôpital Saint-Vincent de Paul suit l'évolution des besoins des habitants de Paris, et de la ville elle-même depuis le début de sa construction. Le changement urbain existe sur le site et participe à son intégration dans le tissu parisien. La fermeture définitive de l'hôpital Saint-Vincent de Paul s'explique par le coût trop élevé de la remise aux normes d'anciens édifices présents sur le site. L'Ap-HP (Assistance publique - Hôpitaux de Paris) alors propriétaire des lieux est ainsi contrainte, après délocalisation des services vers l'Hôpital Cochin, de vendre le terrain à la ville de Paris qui, elle, décide d'y aménager un écoquartier à partir de 2017. Le contexte actuel de crise économique dans lequel se développe la ville de Paris favorise les prises d'initiatives proposant de profiter autrement de certains espaces

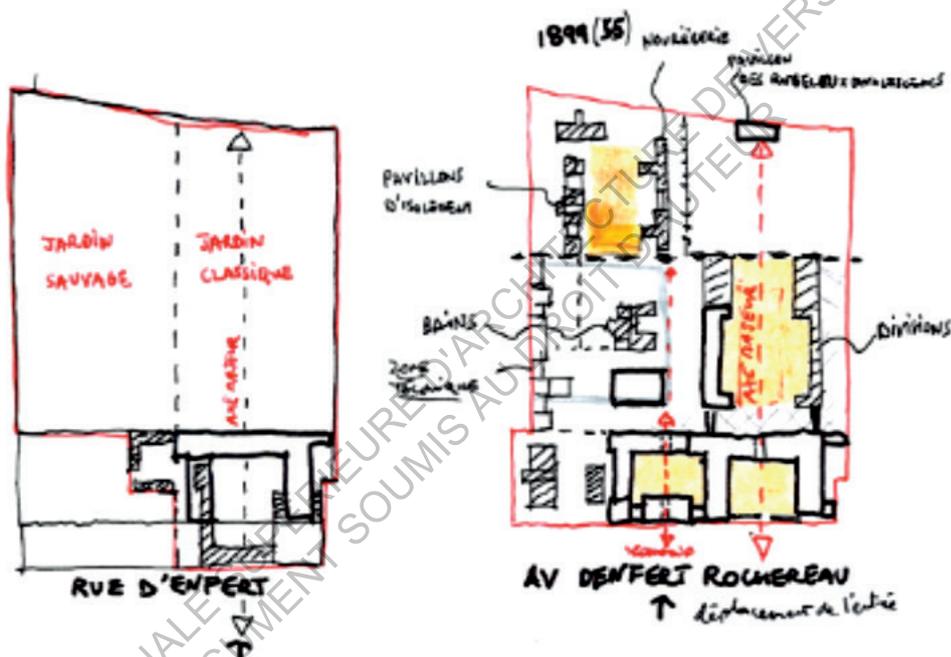
momentanément inoccupés dans la capitale. Dès l'interruption de l'activité du site en 2012, l'État confie un ancien bâtiment hospitalier à l'association Aurore afin de loger des personnes en situation de précarité. Petit à petit, l'État fait appel à d'autres associations, notamment Plateau Urbain et Yes We Camp afin de s'occuper pleinement du site pendant le temps de concertation sur le futur projet d'occupation du site qui débutera en 2017. Le projet des Grands Voisins voit ainsi le jour et s'inscrit pleinement dans cette volonté de « faire autrement » avec les espaces inutilisés de la ville. Il rend utile à Paris et à ses citoyens un site, celui de l'ancien Hôpital Saint-Vincent de Paul, pendant le temps disponible entre la fermeture de l'hôpital (juin 2012) et le début des travaux pour sa conversion en écoquartier (juin 2017).

Par le renouvellement urbain en cours, le site de Saint-Vincent de Paul, devenu obsolète dans son activité hospitalière, offre un terrain vacant temporairement, une friche. Une friche urbaine est un espace délaissé de la ville et qui lui coûte cher. Les frais dépensés pour la murer et la garder sont considérables. Les propriétaires de tels terrains peuvent-ils trouver des alternatives qui permettraient à ces espaces inutilisés pendant une période donnée d'exister autrement que par leur mur d'enceinte ? L'ouverture

lecture de l'étude GRAHAL

**maison religieuse
1650 - 1795**

**hospice des enfants assistés
1795 - 1930**



fondements de l'urbanisation du site

- front sur la rue Denfert-Rochereau
- un site composé pour le jardin d'agrément
- un jardin sauvage à l'ouest

⇒ l'entrée se fait par la cour de l'oratoire

deux axes parallèles

- après la révolution, l'hospice devient un orphelinat.
- 1836 les divisions sont construites dans l'axe majeur.
- la création de l'avenue Denfert-Rochereau permet l'acquisition d'une nouvelle parcelle qui devient la cour de chirurgie.

⇒ 1883 un second axe, avec l'entrée par la cour de l'administration (Robin)

⇒ le jardin sauvage, devient la zone d'isolement des malades et la zone technique (1893)

- Fig. 2 (a) -

Étude patrimoniale réalisée par GRAHAL en juin 2013 - Cette étude montre les nombreux changements physiques subit par l'hôpital au cours de son évolution, ainsi que l'adaptation de ses usages en fonction des périodes données. On constate que l'hôpital fut avant tout une maison religieuse pour ensuite devenir un hospice pour les enfants assistés

hôpital public 1930 - 1974



trame régulière des allées

- 1934 construction de la maternité Pinard (première maternité moderne de Paris)
 - 1955 construction de Lelong, clinique infantile
- ⇒ la trame régulière des allées définit des îlots constructibles
- ⇒ l'axe majeur existe encore de manière ponctuelle
- ⇒ le jardin sauvage, devient la zone d'isolement des malades et la zone technique

hôpital circulé 1974 - 2010



voies circulées

- 1974, le site est traversant, accessible aussi par la rue Boissonnade.
 - entrée circulée principale par la cour technique.
 - les allées servent de parc de stationnement
 - un parking est construit sous Pinard.
- ⇒ l'entrée se fait par la cour technique
- ⇒ les îlots sont densifiés en oubliant l'axe de composition original



- Fig. 2 (b)-

au public de la friche de l'ancien Hôpital Saint-Vincent de Paul en 2015 dépend de trois associations appelées par la mairie et qui voient ce terrain abandonné comme une aubaine pour développer la ville autrement : Aurore investit les logements disponibles de l'ancien hôpital pour reloger des personnes en situation de précarité et lutte contre l'exclusion par l'accès au logement, aux soins et à l'insertion professionnelle ; Yes We Camp a pour mission de rassembler des publics différents, d'ouvrir le lieu et d'assurer la gestion des espaces partagés ; Plateau Urbain met en relation les propriétaires de terrains délaissés et inutilisés, ici la mairie de Paris, avec des porteurs de projets pour qui un espace de travail dans Paris est nécessaire. En occupant légalement le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul, ces associations contribuent à résorber la vacance du site.

Rentabilisation du terrain

Nés d'une procédure négociée directement avec le propriétaire du site, les Grands Voisins, comme nous l'avons vu précédemment, occupent et gèrent l'ouverture au public d'une friche hospitalière désaffectée et vacante. Tel que le définit Jean-Baptiste

Roussat¹, géographe et urbaniste, secrétaire général de l'association Plateau Urbain (cf. fig. 1), l'objectif des Grands Voisins est de démontrer à son propriétaire la rentabilité possible d'un site vacant et inoccupé et les bénéfices que Paris peut en tirer tant sur le plan foncier et économique, que sur le plan social et urbain. Ils favorisent la réouverture au public d'un espace devenu, à priori, obsolète, mais qui appartient au domaine de l'État, et donc au domaine public. Ils redonnent alors à ce site un intérêt commun et affirment son appartenance à l'espace public de la ville de Paris. En louant cette parcelle aux Grands Voisins, son propriétaire, la Mairie de Paris, reçoit de l'argent plutôt que d'en dépenser en frais de gardiennage. Les habitants de Paris profitent d'un parc public et urbain supplémentaire qui décroïssonne socialement, physiquement et professionnellement, le site de l'ancien hôpital. Les différentes associations qui l'occupent bénéficient d'un terrain d'expérimentation immense, intégré dans le centre urbain parisien, ayant accès aux services de la ville. Les usagers du site prônent une mixité sociale et un vivre-ensemble nou-

¹ Pavillon de l'Arsenal, *Les Grands Voisins, Ancien Hôpital Saint-Vincent de Paul, Paris 14*, 7min, 2016

veaux. De tous ces points, il faut en déduire que l'investissement de ce morceau de ville ne tient pas seulement au simple fait de son existence, mais plutôt à l'intérêt, ou aux intérêts, qu'elle génère. C'est ainsi que Romain Paris, dans le livre de Patrick Bouchain *Construire Autrement* publié en 2006, traduit l'enjeu propre aux délaissés : « *Il ne s'agit pas seulement de les investir et d'y investir parce qu'ils sont là, mais parce que l'on y a intérêt.* »².

C'est là que réside une part de l'innovation et de la complexité du projet des Grands Voisins. En effet si l'opération de défrichage qui a lieu sur ce site est possible c'est parce qu'elle représente un intérêt financier non négligeable pour le développement du futur projet urbain. Un autre avantage de ce site, c'est qu'il est voué à se transformer, et que « *essai* » et « *expérimentation* »³ pour le futur écoquartier sont les maîtres mots de ce chantier ouvert. C'est un terrain test, temporaire, dont les habitants de Paris et les associations peuvent s'emparer, le tordre, l'aménager, l'investir, l'occuper, librement et

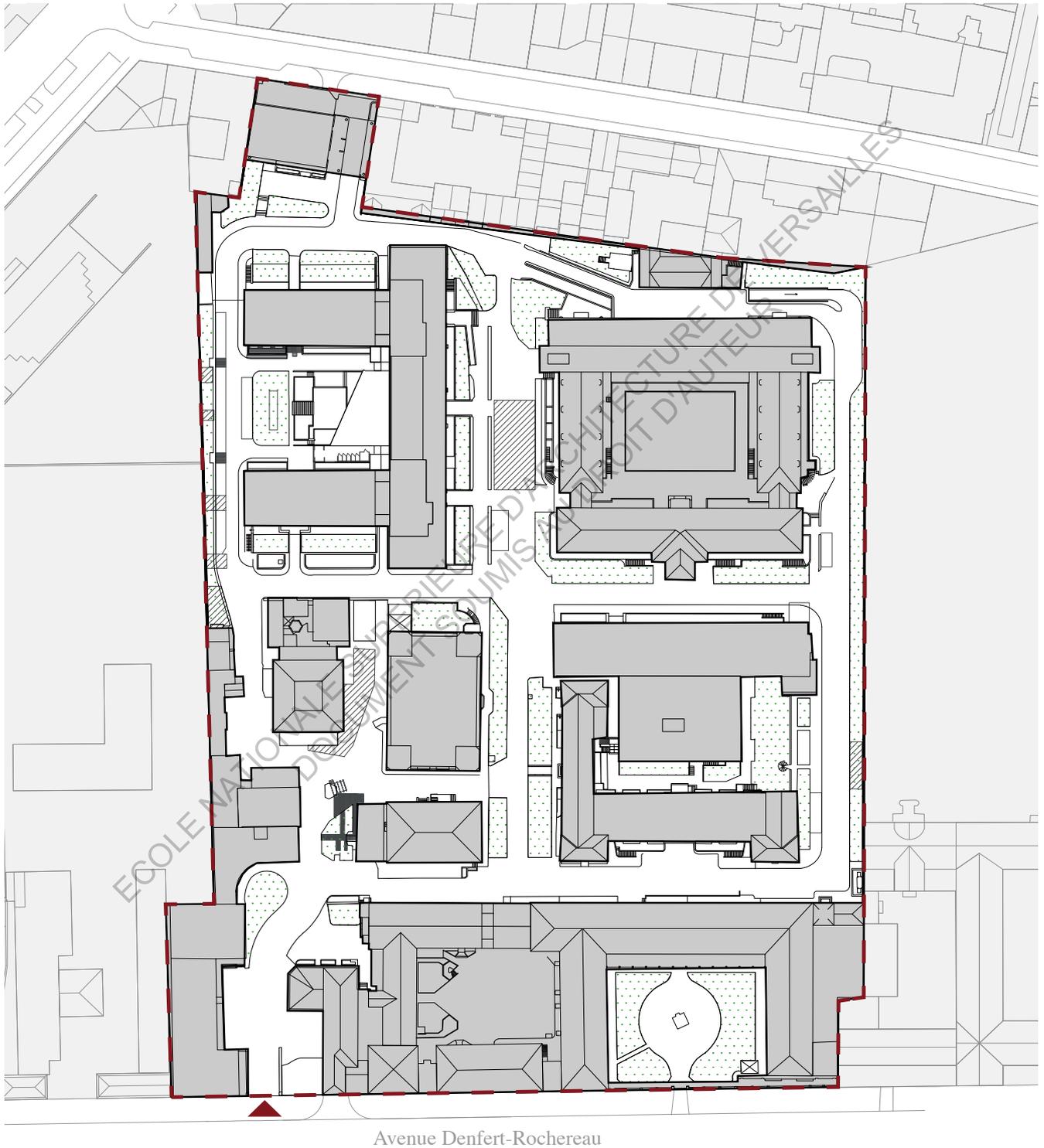
sans retenue, mais pendant un temps bien défini. Il s'agit d'un terrain rentable sur tous les points, et pour tous les utilisateurs, mais qui cependant n'est pas durable.

Un lieu ouvert accueillant du public

Souvent murées, gardées par des maîtres-chiens, refermées sur elles-mêmes, les friches sont, dans l'image que l'on en a encore aujourd'hui, des enclaves dans la ville. Comme nous l'avons évoqué plus haut, la rentabilisation possible de tels terrains peut catalyser une ouverture progressive et délicate de ces lieux de vacance. Le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul dans le 14^{ème} arrondissement de Paris est aujourd'hui un chantier ouvert, qui offre à ses usagers un espace public supplémentaire doté de ses propres rues, de sa signalétique, de ses bâtiments et même de ses habitants. Le public y entre librement, peut observer ce qu'il s'y passe, se divertir, comme dans un parc. C'est un espace bien délimité, mais rendu poreux, comme dans un parc. La marche est nécessaire pour y accéder, mais également pour appréhender ses 3,4 hectares de terrain (cf. fig. 3). Les anciens bâtiments liés au service public hospitalier sont réinvestis pour en faire des logements, des locaux de stockage, de bureaux, de vente, d'atelier, et

2 Romain Paris, « La valeur des délaissés », dans *Construire Autrement. Comment faire ?*, Patrick Bouchain (dir.), Arles, Actes Sud, 2006, p. 177

3 Termes empruntés par la Mairie de Paris pendant les phases de concertation, *ÉcoQuartier Saint Vincent de Paul, Première phase de la concertation*, 2014, www.st-vincent-de-paul.imaginons.paris.fr



- Fig. 3 -

Plan actuel du site des Grands Voisins : un nouvel espace public - En blanc, la continuité de l'espace public extérieur accessible au public. En rouge, la limite du site et l'entrée principale. En gris, dans la limite du site, les locaux occupés par les habitants ou les associations et ceux inaccessibles.

même un bar.

Cependant, l'ouverture légale au public d'un terrain en friche s'accompagne forcément d'une mise aux normes propres à la réception et à la sécurité de ce public. En normalisant un terrain offert à la créativité et à l'expérimentation, la mairie pourrait ici compromettre l'investissement du lieu et surtout l'intérêt qu'il représente pour ceux qui l'investissent. Mais l'enjeu ici n'est pas de stériliser par les normes la créativité et l'invention du futur quartier, et la mairie doit donc déléguer aux associations responsables le bon fonctionnement du site. Ce sont donc les trois associations en charge du projet des Grands Voisins qui se voient responsables du public s'y rendant. Comme le rappelle Aurore Rapin, architecte coordinatrice du projet des Grands Voisins dans l'association Yes We Camp : « *C'est osé de la part de la mairie de Paris et de l'AP-HP d'avoir bien voulu ouvrir ce lieu. C'est une vraie innovation de leur part d'accepter qu'il s'y passe des choses qu'ils ne maîtrisent pas totalement. Mais c'est un ex-hôpital et donc, après tout, un bien commun.* »⁴.

Comment la mairie aurait-elle pu rentabi-

liser ce terrain en attente sans y amener du public ? Un terrain qui ne peut qu'être rentable perd-il de sa valeur créative s'il est trop contrôlé ? Une première tension est perceptible ici dans l'existence même du projet des Grands Voisins qui ne peut être que rentable et se doit de l'être pour ses utilisateurs comme pour son propriétaire. Celui-ci reste une sorte de pari pour la mairie du 14^{ème} arrondissement qui ne peut tout maîtriser dès lors qu'elle ouvre au public le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul sans vouloir perdre la qualité expérimentale qu'il présente.

4 Marie Astier « Entre insertion et artistes, l'ex-hôpital est devenu un laboratoire du vivre ensemble », *Reporterre*, 2016, www.reporterre.net



- Fig. 4 -

Aurore Rapin, photo de Marie Astier retouchée par Théophile Corbier

« Village utopique »⁵ en plein cœur de Paris

Cette expression, donné par les journaux en ligne et les visiteurs (cf. fig. 5), tente de définir ce projet qui active en ce moment la parcelle de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul. Si l'on regarde la première définition de ce premier terme « village » il est indiqué dans le dictionnaire qu'il s'agit d'un « *groupement d'habitation permanente, dont la majeure partie de la population est engagée dans le secteur agricole* »⁶. Une autre définition introduit plutôt un « *ensemble organisé de structures d'accueil* ».⁷ Le caractère temporaire des Grands Voisins, mais également la volonté et la mise en œuvre de différents centres pour accueillir du public dans un même espace, nous orienteront davantage vers la deuxième définition du mot. Même si l'intention reste grande, la réalisation pose souvent plus de problème. C'est peut être la raison de l'ajout d'un adjectif caractérisant ce village d'« utopique ». Cela induit une notion d'imaginaire, un caractère presque irréalisable de ce qui se passe en

ce moment même. Cette construction rigoureuse et imaginaire d'une société à un moment donné dans un espace défini au cœur de la capitale française traduit l'intention du projet.

Si les associations ont pour rôle principal de défricher, de passer des idées notées sur le papier au réel et à l'action, c'est avant tout dans un but transitif et de manière sensible. L'idée du chantier métropolitain vient avec des questions de nuisances, d'étalement dans le temps long, et de décisions plus ou moins concertées. Afin de jouer sur les temps morts d'un côté mais également de faire accepter la transformation d'un quartier à grande échelle, Les Grands Voisins visent à « *passer d'un imaginaire d'un hôpital désaffecté à un imaginaire de quartier ordinaire où on habite, où on dort, où on mange, où on travaille... C'est des relations de bon voisinage, et c'est des choses qui sont rares dans Paris.* »⁸, rappelle Aurore Rapin (cf. fig. 4). La méthode est de donner à voir ce qu'il se passe dans ce chantier long et de grande ampleur qui flotte au dessus des Grands Voisins. Ce projet à caractère culturel, social et expérimental est unique selon Alexia,

5 Terme employé par les journaux internet dans leurs articles sur les Grands Voisins, et par certains visiteurs

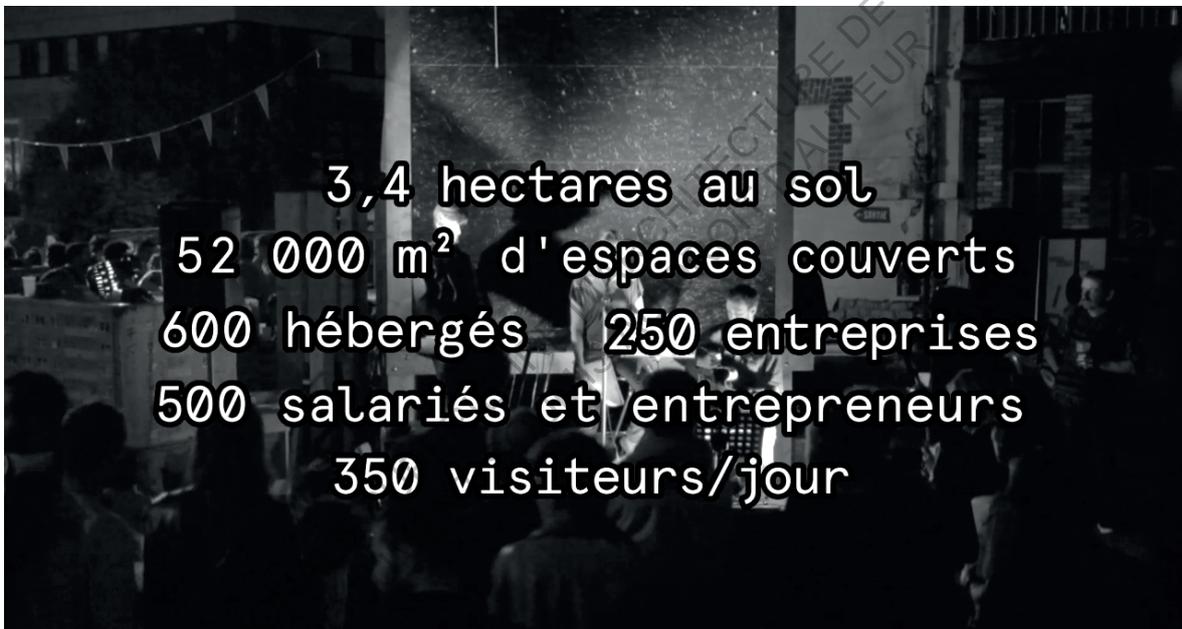
6 Dictionnaire de français Larousse en ligne : www.larousse.fr/dictionnaires/francais

7 *Idem*

8 Entretien vidéo par Détours, *Immersion chez «Les Grands Voisins», le village utopique à Paris*, 2016



- Fig. 5 -
Accumulation de titres de journaux en ligne



- Fig. 6 -

Arrêt sur image de la vidéo du Pavillon de l'Arsenal, *Les Grands Voisins, Ancien Hôpital Saint-Vincent de Paul, Paris 14*, 7min, 2016
Présentation du site des Grands Voisins au moment de la sortie du film

une autre membre de l'association Yes We Camp. Pour elle, le projet est une parenthèse dans la ville entre un moment A et un moment C : « *Nous [Les Grands Voisins], on est le B* »⁹. En réemployant petit à petit les espaces de l'ancien hôpital, Les Grands Voisins changent l'image du A pour amorcer l'image du C. Cependant, Alexia affirme ne jamais avoir dans sa tête l'idée d'éco-quartier quand elle travaille, mais plus l'idée de chantier ouvert comme une transition douce et « *sans pelleuse* » qui permet la prise de conscience des habitants alentour qu'il s'agit bien ici d'un changement. En plus de changer l'image d'une friche, c'est l'image du centre d'hébergement qui s'adoucit auprès du public parisien. En accueillant tous les jours une moyenne de 350 personnes extérieures dans un espace comprenant près de 600 personnes en difficulté logées sur place, le soutien social et moral est inévitable et rentre dans les mœurs (fig. 6). Alexia raconte à ce propos l'anecdote du poulailler présent sur le site : en construisant ce poulailler, l'association Yes We Camp ne cherchait ni à vendre des œufs, ni à les consommer. Au lieu de cela, il s'agit d'un

prétexte pour créer un premier emploi pour une personne en réinsertion, qui peut également rencontrer les parisiens et faire évoluer l'image qu'ils ont de lui, et réciproquement, à travers ce nouvel espace pour les poules (cf. fig. 7). La fonction sociale est ici déterminante.

Terrain d'entente mais de revendication

Depuis son ouverture, le projet des Grands Voisins abrite un terrain partagé où s'affrontent politiques sociales et urbaines. Il veille à l'activation de cet espace d'attente selon trois niveaux d'entente : la mairie, les habitants du quartier, et les associations.

Celle qui ordonne l'ouverture de ce terrain est bien entendu la mairie. Favorable au développement temporaire d'un espace public de recherche urbaine, la mairie du 14^{ème} fait appel à des associations afin de gérer le site et l'accueil du public. Cependant, Oscar, membre de l'association Yes We Camp, relève une action réticente de la part de la mairie vis à vis du projet¹⁰ : en effet, celle-ci, alors qu'elle s'apprête à doter le projet

9 Entretien individuel avec Alexia, architecte et membre de Yes We Camp sur le site des Grands Voisins

10 Discussion spontanée avec Oscar, paysagiste et membre de Yes We Camp sur le site des Grands Voisins



- Fig. 7 -
Le poulailler des Grands Voisins, photo de Théophile Corbier

d'une aide financière, refuse finalement au dernier moment l'accord d'une subvention dont aurait pu bénéficier l'association pour enrichir et optimiser le laboratoire urbain. Cet « incident » traduit la méfiance des autorités face à un tel projet, et son caractère assumé auprès du grand public. Quelques mois plus tard, poursuit Oscar, après que Les Grands Voisins aient gagné une certaine notoriété et lors du forum réunissant les associations du 14^{ème} arrondissement de Paris afin de les faire connaître, c'est l'association Yes We Camp, représentant le projet des Grands Voisins, qui a été placée sur le stand central, en évidence parmi toutes les autres associations présentes. Le rôle publicitaire du projet est ici mis en exergue. Le besoin politique pour convaincre et gagner des électeurs est permanent, et l'image de la mairie se fonde sur les bonnes actions qu'elle dirige le temps d'une mandature. Le projet des Grands Voisins est ici un outil de communication pour l'institution publique. De « village utopique », les mots passent aussi à « squat organisé »¹¹ pour définir ce qu'est cette « chose » qu'on appelle les Grands Voisins. Dans les journaux en ligne,

ou dans les rues de l'ancien hôpital, tous convergent pour dire que ce nouveau modèle de réaménagement de l'espace public parisien selon un principe de gestion temporaire et participative offre des qualités indéniables au développement de ce quartier parisien. Ce qui est intéressant dans l'utilisation de ce second terme est la notion de squat. Moins en accord avec la réalité selon les travailleurs sociaux, mais plus proche de l'intention initiale de l'ordre public. Le squat à Paris est une action bien courante, d'autant plus dans ce climat de stagnation du budget de l'immobilier qui favorise le développement de « poches »¹² vacantes dans lesquelles ils figurent. Finalement, si les Grands Voisins investissent légalement les parcelles n°15 et n°16 du 14^{ème} arrondissement de Paris, ne répondent-ils pas à leur manière à la question soulevée par Françoise Bouillon dans son livre *Les mondes du squat* : « à quelle condition un espace qui pose problème à la collectivité est-il susceptible de lui

11 Termes de Sarah, une habituée lors d'un entretien tenu par Novaplanet à propos des Grands Voisins, en décembre 2016

12 Florence Bouillon, Pascale Dietrich-Ragon, « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française* 201 2/3 (Vol. 42), p. 429-440.

offrir des solutions ? »¹³ ? Selon Alexia¹⁴, que nous avons citée plus haut, une des raisons favorables à l'ouverture d'un tel chantier expérimental public par la mairie serait la prévention de l'ouverture d'un squat qui ferait tâche dans le tissu urbain d'un aussi beau quartier parisien pendant le temps de vacance du terrain : comme l'analyse si bien Françoise Bouillon, le squat porte sur lui une dimension péjorative du point de vue de la mairie mais également de celui des riverains. En revanche, il n'est pas impossible pour tous de penser que le développement créatif qui s'impose sur certains lieux de squat est souvent sans précédent. L'utopie du village serait ici plutôt un instrument de régulation visant à conserver une autorité publique ainsi qu'une image complaisante du quartier sur des territoires appartenant à la mairie et afin gérer les populations pouvant y accéder. Interrogée par la radio Novaplanet lors d'une visite sur le site, Sarah, une riveraine du 14^{ème} arrondissement et mère de famille confirme : « *j'y vais en famille oui pour montrer à nos enfants*

que le monde n'est pas hostile »¹⁵.

Le site des Grands Voisins fait de la diversité culturelle et sociale une richesse. Dans un contexte de crise généralisée, les associations à l'origine de l'ouverture du site vantent l'inscription d'un site urbain dans son environnement alentour par le biais de son intégration physique et sociale dans le tissu parisien. Elles mettent en œuvre les moyens (ouverture du bar de la lingerie (cf. fig. 8), puis de celui de la chaufferie afin de financer au maximum les expériences in situ) et occupent l'espace dans son intégralité afin de rendre compte des potentialités d'une telle parcelle dans Paris. Elles mobilisent alors les expertises politiques et sociales afin d'articuler au mieux les questions liées aux formes urbaines futures et aux dynamiques sociales et économiques en jeu sur le terrain. Tout cela présente un intérêt primordial qui est d'apporter un maximum d'éléments stratégiques et programmatiques aux acteurs et aux décideurs urbains dans le but d'éclairer l'arbitrage politique qui régit le site. Les associations se démentent alors également pour prôner une nouvelle forme d'habiter un îlot parisien et

13 Pierre Cordonianu-Thibault, « Florence Bouillon, Le squat : problème social ou lieu d'émancipation ? », *Lectures [En ligne], Les comptes rendus, 2011*, mai 2011, www.lectures.revues.org

14 Entretien individuel avec Alexia, architecte et membre de Yes We Camp sur le site des Grands Voisins

15 Sarah, une habituée lors d'un entretien tenu par Novaplanet à propos des Grands Voisins, en décembre 2016

tentent d'en assurer la crédibilité. Toute ces actions prennent évidemment appui sur la contribution de tous les acteurs civils, les décideurs économiques et politiques afin de prendre un maximum de sens.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



- Fig. 8 -

L'espace de la lingerie du « *village utopique* » de Paris, photo de Carine Mayo retouchée par Théophile Corbier
Le bar-restaurant de la lingerie est la principale source de revenu de l'association Yes We Camp afin de financer le projet des Grands Voisins. C'est l'association qui gère son ouverture, le service, et l'organisation.



- Fig. 9 -

Sonia, architecte chez Yes We Camp, photo retouchée par Théophile Corbier

Sauvegarde spontanée d'un patrimoine

Les études patrimoniales réalisées par l'Apur et GRAHAL sur le site de l'ancien Hôpital Saint-Vincent de Paul démontrent la valeur patrimoniale de certains bâtiments présents, bien qu'aucun bâtiment classé n'existe (cf. fig. 10). En France, il existe une loi depuis 1943 portant sur les abords des monuments historiques et imposant aux projets conçus dans ces zones de répondre à des conditions et de rester conformes aux exigences de la Commission des Abords (CA). En ce sens, Carine Petit, Maire du 14^{ème} arrondissement de Paris explique aux concernés que : « *les protections ne portent pas directement sur le site Saint-Vincent de Paul, mais de nombreuses protections patrimoniales aux alentours protègent de fait le site.* »¹⁶. Comment gérer ces notions liées à la sauvegarde patrimoniale au croisement entre politiques publiques, administration territoriale, et mobilisation propre au site ? Il existe plusieurs degrés de patrimonialisation. Le premier est illustré par Isabelle Backouche dans son livre portant sur l'amé-

nagement des centres urbains français¹⁷. Il touche aux questions administratives de la sauvegarde patrimoniale. Les lois sur la sauvegarde de tel ou tel bâtiment, selon sa proximité avec un monument historique découlent de l' « *histoire administrative, histoire de la gestation de la décision politique, histoire de mobilisations* »¹⁸ qui sont trois moments offrant « *une occasion unique de lier le feuilletage de l'histoire politique liée à l'urbain.* »¹⁹. Elles sont le produit des tensions concernant le respect des règles administratives, les exigences des promoteurs, le rôle des habitants et des associations de sauvegarde. Ainsi s'explique la conservation des bâtiments « façade » donnant directement sur l'avenue Denfert-Rochereau.

Le second degré trouve sa place dans les analyses réalisées pendant la première moitié du XX^e siècle par Maurice Halbwachs sur la mémoire collective²⁰. Ce dernier définit un ensemble sensoriel et mémoriel propre à une collectivité et qui s'attache à des lieux ou à des édifices. C'est par cette mémoire collective que la valeur d'un cer-

16 Carine Petit, Maire du 14^{ème} arrondissement de Paris lors d'une réunion publique de la restitution de la première phase de concertation en 2015, www.st-vincent-de-paul.imaginons.paris.fr

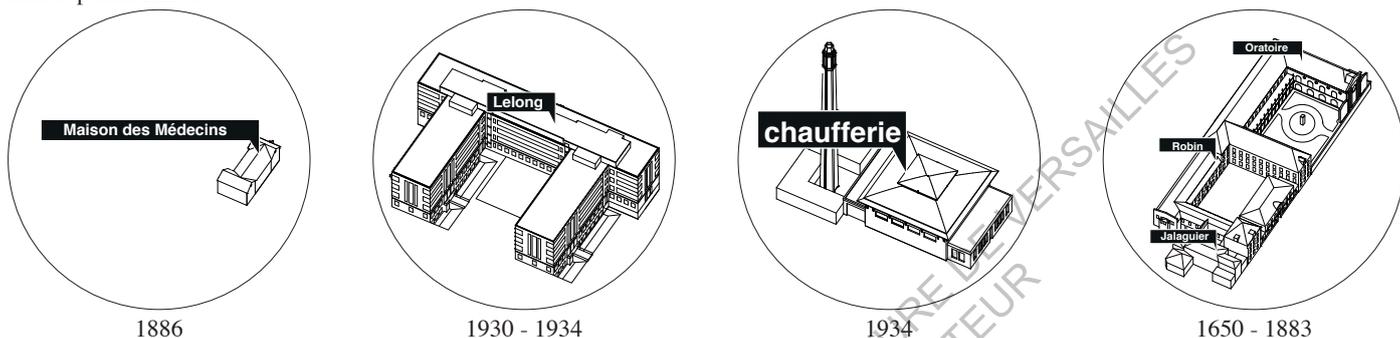
17 Isabelle Backouche, *Aménager la ville. Les centres urbains français entre conservation et rénovation (de 1943 à nos jours)*, Paris, Armand Colin, 2013

18 Isabelle Backouche *op. cit.* p. 22

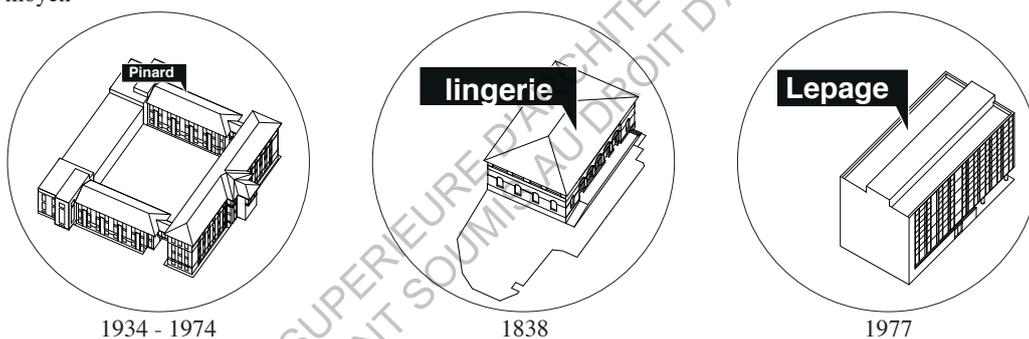
19 *Idem*

20 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Les presses universitaires de France, 1950

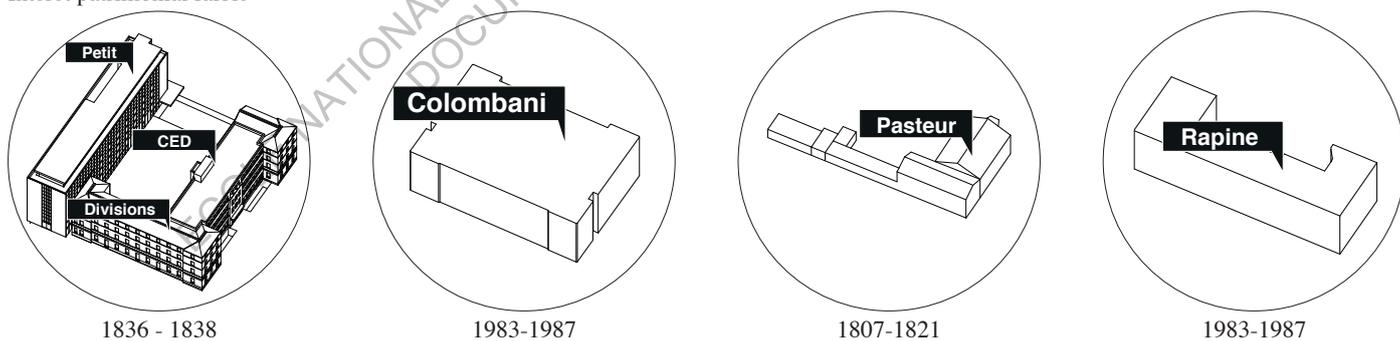
Intérêt patrimonial fort



Intérêt patrimonial moyen



Intérêt patrimonial faible



- Fig. 10 -

Importance patrimoniale des bâtiments présents sur le site des Grands Voisins, schéma réalisé selon les études et les décisions des Architectes en Chef des Monuments Historiques

tain espace se qualifie, prend sa valeur et définit ainsi son attractivité qui entraîne sa fréquentation, sa représentation par rapport à l'ensemble de la ville. Cela participe à l'articulation des tissus sociaux et urbains entre eux dans la ville. Ainsi la conservation de certains éléments du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul découle de la qualité sociale qu'ils (re)présentent. Le projet des Grands Voisins participe à l'activation de la mémoire collective sur le site. Enfin, dans son livre *Construire Autrement. Comment faire ?*, Patrick Bouchain offre une nouvelle définition du patrimoine : « *Pendant le temps de la construction, la personne qui conçoit un bâtiment le transmet à la personne qui construit, et elle même à celle qui va s'en servir. Puis la personne qui s'en sert va le transformer, avant qu'une autre lui succède, le transforme à son tour, et l'emmène dans l'histoire. C'est cela le patrimoine.* »²¹. Ainsi le projet des Grands Voisins serait un processus de patrimonialisation de l'ancien hôpital par son simple fonctionnement. La question du patrimoine est ici directement liée à la manière dont cette société des Grands Voisins s'approprie actuellement le site de l'hôpital, sédimenté au cours de l'histoire.

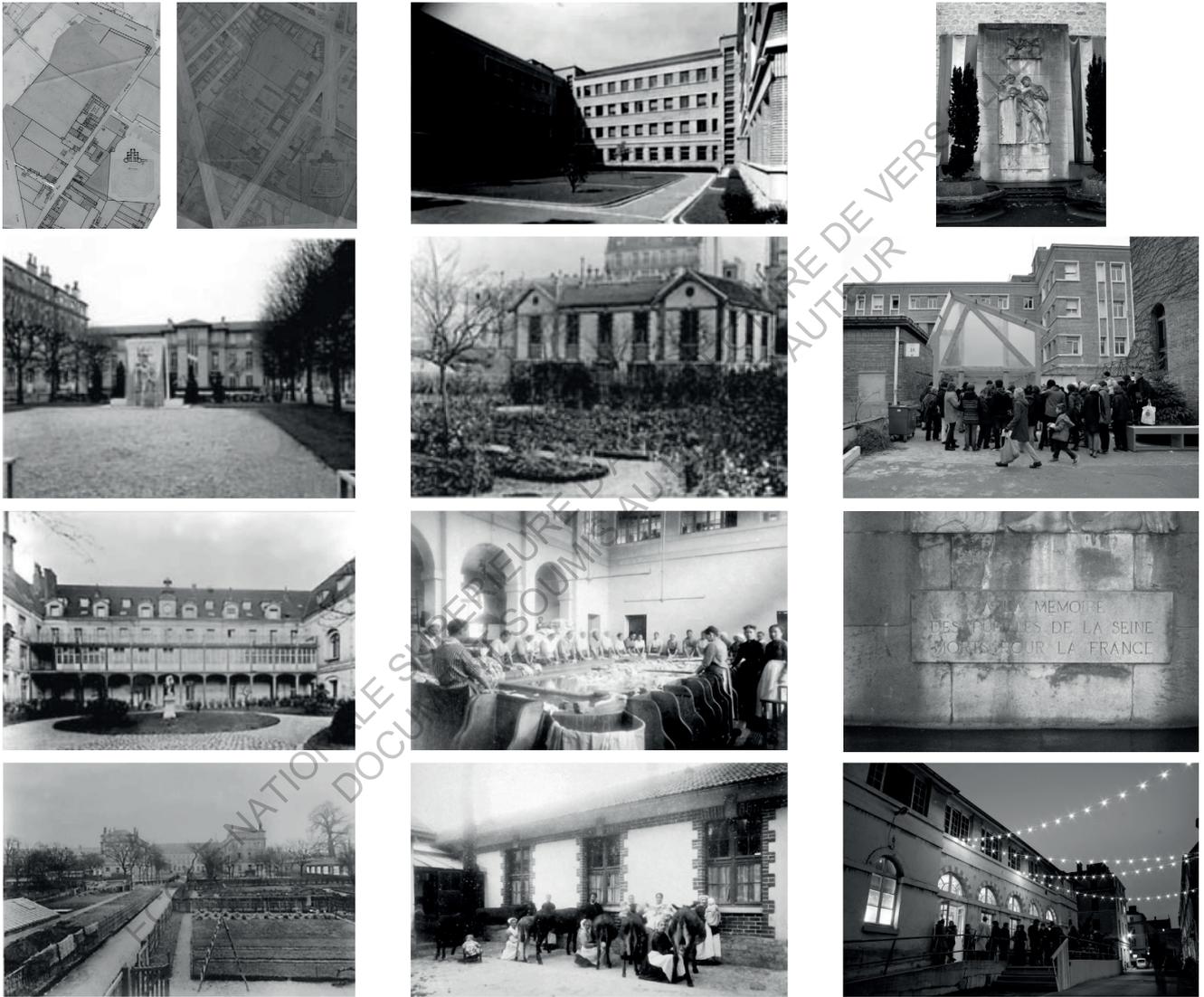
21 Patrick Bouchain, *Construire Autrement. Comment faire ?*, Arles, Actes Sud, 2006, p. 56

La menace pousse à découvrir

Comme énoncé plus haut, depuis 1650, l'hôpital s'est petit à petit fondé puis développé et agrandi et bien sûr spécialisé. Demain, cet hôpital ne sera plus qu'une trace au sein d'un nouvel écoquartier parisien : de l'ancien complexe hospitalier ne subsisteront seulement trois ou quatre bâtiments sur une quinzaine. Aujourd'hui, il est investi par des associations qui l'utilisent comme un laboratoire urbain et ont obtenu sa réouverture au public, selon un autre usage. Socialement, ce laboratoire devient intéressant par la population qu'il rassemble et accueille : le souvenir en ce lieu bientôt détruit d'une hospitalisation passée ou d'une naissance pousse les habitants de Paris à déambuler dans ses ruelles « *avant qu'il ne soit trop tard* »²².

En effet, lors de mes expériences sur le site, il m'a été possible de croiser le chemin de personnes se promenant entre nostalgie et mélancolie face à la disparition programmée de cet ancien espace dédié aux soins publics puis spécialisé pour les naissances. Une dame d'un certain âge

22 Propos recueillis lors de conversations spontanées avec Julian, visiteur sur le site des Grands Voisins, né dans l'ancien hôpital



- Fig. 11 -

Évolution du site de l'Hôpital Saint-Vincent de Paul - Mosaique réalisée à partir de documents des Archives de Paris, de l'étude Lauzeral et de photos de Théophile Corbier

m'a avoué revenir sur le site car elle avait appris sa destruction en cours, et, en tant que mère d'un ancien patient de l'hôpital, l'envie lui pris de voir l'hôpital une dernière fois avant sa totale disparition²³. C'est ici la force symbolique de ce que représente la destruction qui souligne le paradoxe du site coincé entre sauvegarde et démolition. La destruction exerce alors une part de fascination qui pousse à la fréquentation du site. L'aménagement actuel du site joue sur ce paramètre et met en scène les anciens bâtiments : la chaufferie et la lingerie sont des bars, les rues sont investies pour construire des serres, des poulaillers, des terrains de foot, des jardins partagés...etc. Chaque point d'attraction interne au site pousse le visiteur à marcher dans ce lieu de mémoire. Chaque aménagement est ponctuellement exposé et logiquement espacé et dispersé à travers tout l'hôpital comme si chaque usage permettait le développement d'un souvenir en particulier. Cette mise en scène véhicule la notion de mémoire du lieu. Le but de la mise en scène est d'évoquer un souvenir pour ceux qui peuvent en avoir, et ancrer un souvenir nouveau à l'utilisation

de l'espace et du site dans un temps donné, pour ceux qui sont venus sans connaissance du lieu.

Dans un tel renouvellement urbain au cœur de la capitale, les décideurs ainsi que les acteurs sont conscients du potentiel événementiel d'une telle destruction, qui peut alors être source de mobilisation et outil pour construire la ville autrement en activant la population qui lui est liée, sur une période donnée.

Le temps éphémère

« En ces temps houleux pour l'économie, construire pour déconstruire peut être vu comme du gaspillage. Et si l'architecture éphémère contribuait plutôt au développement de villes durables ? »²⁴.

Dans ce projet des Grands Voisins, le facteur temps intervient de manière non négligeable dans chaque intention présentée. En effet le temps d'usage propre au site permet de dresser un cadre précis aux interventions et de dégager les enjeux de l'occupation de ce terrain en voie de destruction.

23 Propos recueillis lors d'un entretien spontanée avec cette dame lors de notre rencontre sur le site en octobre 2016

24 Leslie Doumerc, « Architecture éphémère: La vie devant soi », *Esquisses*, vol. 23, no 1, printemps 2012, www.lesliedoumerc.info.fr

L'occupation temporaire du site permet de rentrer dans une phase de concertation et d'engager la discussion sur un projet urbain en cours. Il s'agit d'un temps pour construire la ville de demain. Les partis concernés par cet enjeu de fabrication de la ville peuvent prendre conscience des droits et des devoirs qui leur incombent de fait. Chacun peut porter un regard sur ce qui se passe actuellement, chacun peut poser des questions dans le but d'améliorer et de consolider la ville de demain.

Si l'on en croit Zofia et les architectes du projet actuel, présents dans l'association Yes We Camp, la temporalité du projet influence directement l'attitude et le degré d'implication pris par ses acteurs mais aussi les enjeux présents : « *Séduire le public. Tu viens avec une intervention éphémère très courte, tu dois « envoyer du lourd* » »²⁵.

Cette intention de projet court se mêle à des politiques urbaines encore instables et non établies sur de tels investissements temporaires de lieux en attente. L'autre point favorable au développement créatif serait en effet la flexibilité selon Sonia, architecte chez Yes We Camp : « *le cadre juridique dans*

lequel on travaille est beaucoup plus flexible ce qui nous donne beaucoup plus de liberté et du coup nous permet de plus expérimenter. Les lois des lieux ne sont pas encore écrites car l'occupation temporaire aujourd'hui c'est nouveau et malgré le fait que certaines choses soient déjà écrites il en reste encore beaucoup d'autres à inventer. »²⁶. L'occupation temporaire de l'hôpital Saint-Vincent de Paul joue sur cette notion d'implication et de participation possibles de la part de tous ceux qui se sentent concernés, dans l'espoir de rédiger ensemble les lignes directrices, encore labiles, du développement de ce quartier parisien et qui illustreraient un nouveau type de renouvellement urbain.

25 Entretien avec Zofia, cuisinière de l'association Yes We Camp, à propos de la temporalité du projet des Grands Voisins

26 Entretien avec Sonia, architecte de l'association Yes We Camp, à propos de la temporalité du projet des Grands Voisins

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

DEUXIÈME PARTIE

**LES GRANDS VOISINS : MÉCANIQUE
D'UNE MUTATION URBAINE ALTERNATIVE**



- Fig. 12 -

Pascale, membre de Aurore, photo retouchée par Théophile Corbier

L'institutionnalisation de l'occupation temporaire

Afin de répondre adéquatement à un contexte de tensions foncières et financières, le projet des Grands Voisins s'est développé dans une logique de revalorisation d'un terrain en apportant une valeur d'usage au site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul, temporairement inutilisé. Dans l'attente d'une planification plus globale lors de l'élaboration du futur projet d'écoquartier, l'appropriation du site par les associations coordinatrices du projet des Grands Voisins se fait dans le but d'en faire un espace qui réponde à des besoins d'ordre commun. De par la légalisation de l'occupation du site, celui-ci devient un support inestimable pour la recherche de solutions face aux diverses problématiques (sociales, économiques, politiques...etc) dont notre société souffre aujourd'hui. De plus, la stratégie de communication autour du bien fondé social de la friche et l'image positive qu'elle renvoie au sein du quartier, fait du site des Grands Voisins un lieu de représentation idéologique décisif.

« Ce que l'on nomme "idéologie" n'acquiert de consistance qu'en intervenant dans l'espace social, dans sa production, pour y prendre

corps. »¹. Si l'on s'attache à cette phrase qu'écrit Henri Lefebvre en 1974 dans son livre *La production de l'espace*, alors il existe une corrélation flagrante entre l'espace et l'idéologie. Ainsi la défense d'une idéologie particulière nécessite un espace de revendication, et tout espace construit défendrait, lui, une ou plusieurs idéologies.

Ceux qui construisent ici l'espace, au sens architectural et social, ce sont les « voisins » présents sur le site, qui activent la solidarité et l'union afin de bâtir avec leurs moyens (éléments recyclés, récupération, détournement...etc) cet espace, selon une vision de la société qui leur appartient. Ici, les associations qui y travaillent, déclenchent l'appropriation de l'espace disponible de l'ancien hôpital en jouant sur l'accueil du public extérieur, l'ouverture d'un camping, la construction d'un poulailler ou d'un banya russe, l'ouverture d'un restaurant-bar puis d'une buvette, l'aménagement de terrains de foot et de pétanque...etc (cf. fig.13-14). C'est la prise de position sur le terrain, l'activité visible qui se déroule in situ, qui porte le projet jusqu'à la défense d'idées précises. C'en est la conviction de certains membres de l'association Yes We Camp par

¹ Henri Lefebvre, *La production de l'espace*, 2000 [1974], Paris, Economica p.55



- Fig. 13 -

Exemples d'appropriations - banya russe et terrain de pétanque, photos de Lisa George



- Fig. 14 -

Exemples d'appropriations - bar de la lingerie et camping, photos de Freddie Sengomona et Lisa George

exemple, comme Mathieu, qui croit réaliser, par la construction de ces multiples interventions sur le site, ce que certaines institutions sembleraient seulement évoquer sur le papier : « *Tous les possibles qu'ils imaginent depuis 50 ans [les politiques], nous on les a fait.* »². Et Pascale, membre de l'association Aurore, pour qui le travail in situ permet, à plus grande échelle, de défendre certains principes : « *Je pense que ça a du sens pour tous aussi parce qu'on se retrouve avec des valeurs qui vont contre la séparation entre les personnes, le manque de tolérance... forcément on y pense, sur ce qu'on veut défendre plus globalement.* »³.

Celle qui, en revanche, tente de véhiculer certaines de ses idées à travers l'ouverture du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul, est la mairie du 14^{ème} arrondissement. Ce lieu hautement fréquenté est porteur d'un élan de prise de décisions et d'une opportunité de communication en faveur de la ville qui ne peut être négligée. Le décalage qui existe entre l'avancement d'une

idée sur un site et l'idée de promouvoir à travers un site est ce qui différencie l'appropriation concrète du site par les « voisins » de celle, plus éloignée, de la mairie. De cette dimension stratégique de l'occupation de la friche Saint-Vincent de Paul, le site des Grands Voisins s'affirme en tant qu'espace possédant une dimension culturelle et politique, portée par les acteurs « voisins » de la friche ainsi que par le pouvoir public.

L'action sociale pour démolir autrement

Un peu plus loin dans la vidéo de Bastien Simon, Pascale, que nous avons vue plus haut, déclare : « *C'est important de ne pas être obligé de consommer pour aller dans un endroit et se sentir bien, et qu'il n'y a aucun souci avec ça, enfin c'est clair qu'il y a une vision politique quand même la dessus.* »⁴. La cohabitation sur le site est une condition sine qua non exigée par la mairie afin d'assurer le bon déroulement du projet temporaire. En effet, l'élément déclencheur de l'investissement du site est la pression exercée en 2012 par l'association Aurore, afin de pouvoir utiliser les logements disponibles pour

2 Propos de Mathieu, membre de Yes We Camp, dans la vidéo de Bastien Simon *Les Grands Voisins - Août 2016 - épisode 8 «Les ailes de Maël»*, 15 min, 2016

3 Propos de Pascale, membre de Aurore, dans la vidéo de Bastien Simon *Les Grands Voisins - juin 2016 - épisode 6 «Les dessous de l'iceberg»*, 15 min, 2016

4 *Idem*

les personnes dans le besoin. Comment gérer un aussi grand territoire avec autant de personnes plus ou moins stables (psychologiquement ou socialement, et même politiquement), hébergées directement sur le site ? L'idée d'équilibre social est importante et indispensable au bon déroulement du projet selon la mairie et Aurore, si bien qu'aujourd'hui c'est la mixité et la diversité des gens présents sur le site qui amorcent sa transformation.

La disponibilité des structures mises en œuvre par Yes We Camp, ainsi que l'accessibilité du site à l'ensemble des populations y entrant favorisent le lien social. Si le terme « voisin » n'est pas toujours synonyme de bonne entente, il est employé sur ce chantier de démolition comme un vecteur moral de l'appropriation de l'espace. Dans un entretien mentionné plus haut, Alexia, membre de Yes We Camp, fait part du « nous »⁵ recherché sur le site des Grands Voisins. L'appropriation sociale de ce lieu vient avec une notion d'appartenance car c'est, selon elle, « l'ensemble qui porte le projet »⁶ vers son aboutissement. Cette « petite parenthèse »⁷

hors du temps, de la rapidité parisienne, pousse les gens à se respecter et les aide à se sentir *chez eux*. La cohésion sociale lie les « voisins » qui, en prenant la maîtrise de leur espace, définissent une conscience collective qui accompagne la transformation du site par la pérennisation éventuelle de certaines actions/activités. L'agriculture urbaine, par exemple, est un point essentiel dans l'intégration et l'insertion sociales en ce lieu puisque, facilement, elle interpelle, elle permet de poser des questions, de s'intéresser (cf. fig. 15). Comment faire entrer une activité dans le processus de transformation du site afin de l'ingérer au futur projet d'écoquartier ? La cohésion sociale visible sur telle ou telle activité rend crédible une activité et donne à la voir autrement, ce qui peut l'intégrer dans le système de négociations en cours.

Un outil de redynamisation urbaine

Qu'elle soit physique, morale ou psychologique, l'appropriation est donc un mécanisme capable de lancer une dynamique de l'élaboration urbaine d'un quartier. Il y a dans ce cas précis, une action de redynamisation du fait qu'un bâtiment déjà existant mais désuet, subisse la transformation. L'idée de *tabula rasa* pour tout reconstruire

5 Entretien individuel avec Alexia, architecte et membre de Yes We Camp sur le site des Grands Voisins

6 *Idem*

7 *Idem*



- Fig. 15 -
Agriculture urbaine, photos de Lisa George

mieux est ici écartée du fait que les analyses relèvent une notion patrimoniale liée plus ou moins intimement au site⁸. L'alternative préférée à cette méthode est plutôt celle d'un renouvellement urbain doux et progressif, initié par une forme d'appropriation. Dans son livre *Construire Autrement. Comment faire ?*, écrit en 2006, Patrick Bouchain utilise l'image du pull-over troué pour définir cette méthode de redynamisation d'un espace⁹. Faut-il dans ce cas, en racheter un neuf, vide de toute histoire, ou bien le réparer et considérer son état actuel comme modifiable et transformable ? Selon lui, « le reprendre c'est se l'approprier, agir sur un produit que l'on n'a pas fait, c'est le transformer pour le personnaliser, réparer plutôt que détruire, transformer sans cesse, agir concrètement sur son milieu. »¹⁰. Le site des Grands Voisins est comparable à ce pull-over troué que la population, mobilisée, tente de réparer en mettant une pièce à chaque endroit où il y a un accroc. En décidant de le reprendre, la population qui s'investit dans le site des Grands Voisins, se l'approprie. Chaque réparation, sociale ou architecturale, aide à transformer le site, tout en gardant son

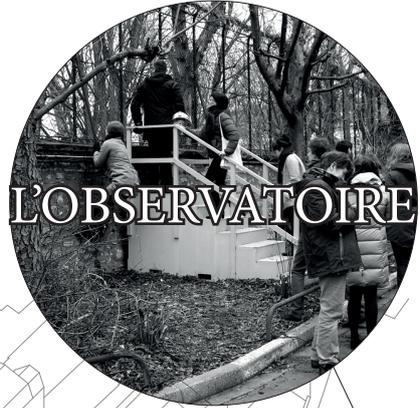
usure, qui en fonde sa personnalité. Le « nous » vu plus haut, et la proximité des gens sur le site, sont utilisés comme vecteurs d'une dynamique de transition, à la fois physique et sociale. Si l'appropriation accompagne la transformation progressive du lieu, elle devient ainsi un outil de redynamisation urbaine. Cela relève, bien entendu, de l'implication des structures présentes sur le site, autant que des visiteurs et de la mairie.

8 Études de site de GRAHAL et Lauzeral
9 Patrick Bouchain, *op. cit.*, pp. 56-57
10 *Idem*

LE FOOTBALL



L'OBSERVATOIRE



LE CAMPING

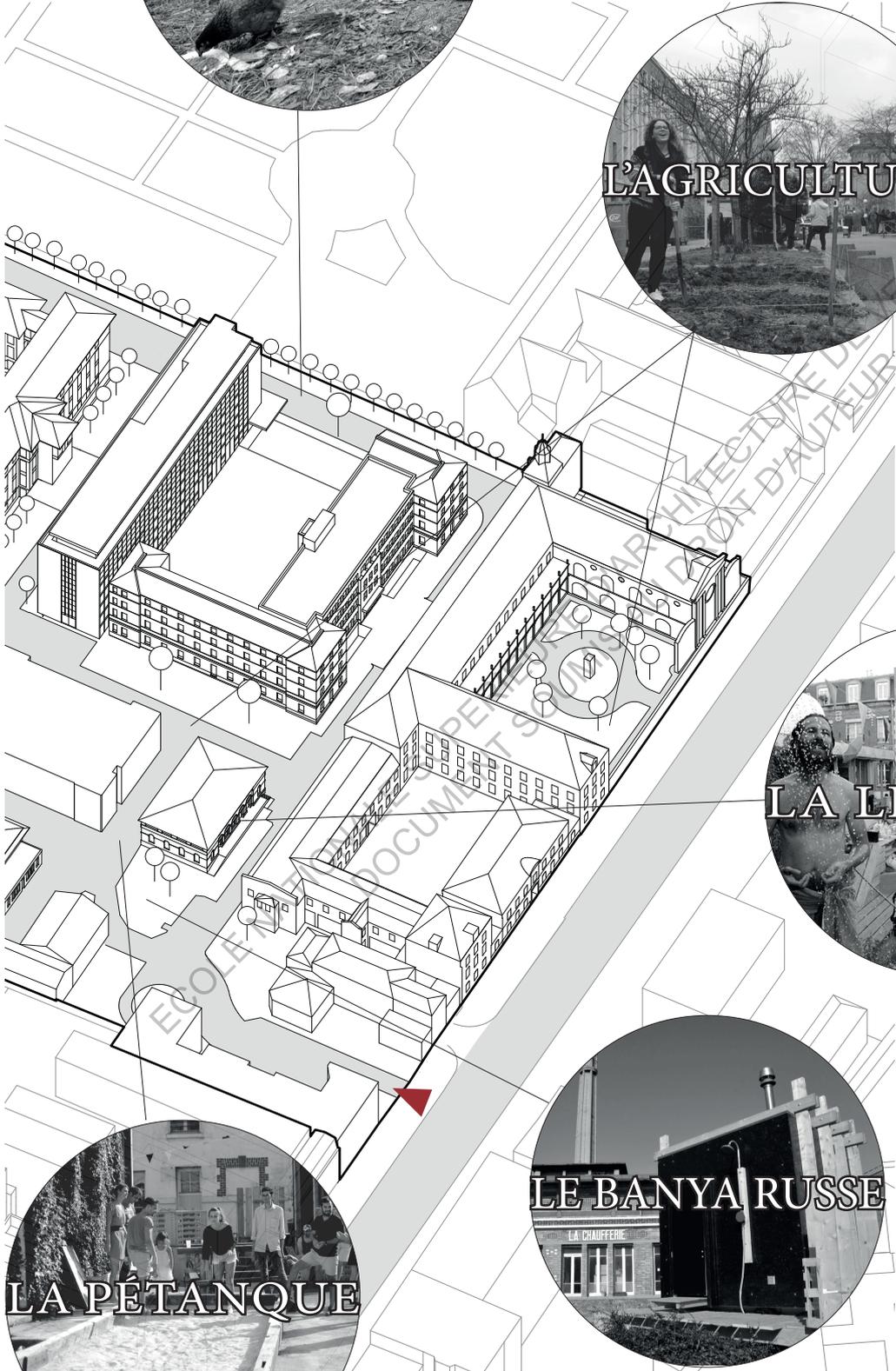


LA TERRASSE



LA CHAUFFERIE







- Fig. 17 -

Camille, membre de Yes We Camp, photo de Elena Manente retouchée par Théophile Corbier

Les enjeux de la participation

Il est intéressant de déterminer ici plusieurs enjeux qui rendent légitime la participation, d'après ceux soulevés par Guy Poquet, chercheur au CRÉDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie), dans son étude sur la participation des habitants à la politique de la ville¹¹. Mise en place petit à petit par les institutions à partir des années 1970 et 1980, la participation connaît un essor flagrant depuis les années 2000. Aujourd'hui, et à travers ce qu'il se passe sur le site de l'hôpital Saint-Vincent de Paul, la participation entre en jeu afin de pallier une crise plus ou moins généralisée qui atteint plusieurs domaines de la citoyenneté. L'enjeu démocratique intervient en amont dans le fondement de cette participation. La démocratie venant des institutions, souvent remise en question par les usagers du site, cherche des solutions dans des procédures plus à l'écoute des populations concernées. Les Grands Voisins entrent dans ce cadre d'hyper actualité pour en dépasser

les appréhensions et insister sur la participation de tous dans la politique de la ville. La consultation de chacun des participants est nécessaire afin de faire prévaloir la notion de démocratie. La dynamique établie sur le site des Grands Voisins rend compte, effectivement, d'une relation depuis le bas vers le haut, qui engage l'échange et la profondeur de réflexion. On parle bien ici de réflexion, et non de décision.

Dans la lancée de Henri Lefèbvre et de la lutte urbaine¹², les Grands Voisins ouvrent une première approche de la participation en tant que rapport de force avec les autorités qui s'occupent de la gestion du site. Non pas dans un but révolutionnaire ni violent, mais dans une forme de partage du pouvoir décisionnel selon la volonté des élus du 14^{ème} arrondissement. D'un côté, la participation des citoyens et usagers de Paris aux décisions concernant la fabrication du quartier est expliquée par la mairie par cette qualité obtenue dans la réflexion en cours, grâce à chaque participant. En effet, selon Célia Blauel, conseillère d'arrondissement écologiste du 14^{ème} arrondissement un écoquartier c'est avant tout « *une construction collective, qui doit rassembler*

11 Guy Poquet, « Démocratie de proximité et participation des habitants à la politique de la ville. De la promiscuité des cages d'escalier à la reconnaissance du citoyen-usager », *cahier de recherche n°56*, CRÉDOC, 2001, www.credoc.fr

12 Henri Lefèbvre, *La révolution urbaine*, Paris, Gallimard, 1970

la mairie, les futurs bailleurs, les futurs habitants, les acteurs économiques et culturels qui s'y planteront. »¹³. Dans cette optique, le projet doit se bâtir sur des principes de concertation, puis selon des directives précises. Bien que profitant aux citoyens, ce moment d'écriture de la ville confirme la dimension stratégique et politique du site : en effet, comment les citoyens pourraient-ils critiquer, dans le futur, un espace qui a été construit par tous ?

Alors que les règles sont en train d'être écrites et que le terrain est encore labile, il est aussi socialement intéressant d'amener à cette construction de la ville la participation de personnes habituellement hors des décisions de la politique urbaine. La participation chez les Grands Voisins est aussi une manière d'aborder la complexité d'un renouvellement urbain en cours d'accomplissement, et d'impliquer un maximum de participants dans la transformation de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul en écoquartier. C'est un outil de changement. Cette approche par le lien social fait appel à l'appropriation du territoire, vue plus haut,

et à la mobilisation de la population dans le but de faire prendre conscience aux citoyens des droits dont ils bénéficient face aux politiques urbaines. Concrètement, cette approche participative part d'une réalisation de micro-projets qui soutiennent alors une initiative bien plus globale. Dans tous les cas, l'ampleur de cette démarche participative repose sur la qualité des registres de participations proposés.

Un décalage entre plusieurs dispositifs

Evidemment, si l'investissement de tels lieux ne passe pas inaperçu, le rôle des associations présentes sur le site ainsi que celui de la mairie est d'assurer la communication du projet participatif en faisant circuler l'information, afin que toute la population puisse participer. L'idée en jeu est de parvenir à récolter un maximum de regards différents et d'avis pour la fabrication de la ville depuis ce morceau de territoire, afin d'en assurer la pérennité ainsi que l'intégration physique et mentale dans le quartier une fois renouvelé. À travers le projet des Grands Voisins, et pendant son temps d'existence, plusieurs niveaux de participation ont été prévus et mis en place. Seulement, la corrélation entre l'ensemble de ces registres participatifs établis et les intérêts théoriques des

13 Gérard Desmedt, « Un ÉcoQuartier sur le site de l'hôpital Saint-Vincent de Paul (2) », *La voix du 14^{ème}*, octobre 2012, www.lavoixdu14e.blogspot.com



- Fig. 18 -

Réunion publique - atelier participatif - marche commentée, photos de la mairie du 14^{ème} arrondissement de Paris, 2015

participants n'est pas évidente.

La Mairie du 14^{ème} propose trois degrés de participation afin que les citoyens et usagers parisiens puissent émettre leur avis ainsi que des propositions par rapport aux grandes lignes du futur projet. Le premier concerne la prise de connaissance du débat en cours et s'effectue lors d'événements de concertation tels que les réunions publiques, les marches sur le site, et les ateliers participatifs (cf. fig. 18). Le second permet de présenter les résultats de ces différentes actions participatives et d'en tirer certaines conclusions et synthèses (cf. fig. 19). Le troisième est interactif et se passe sur internet, sur une plateforme dédiée afin que l'échange puisse être permanent¹⁴. Les associations proposent un investissement participatif à travers la réalisation de micros-projets mis en œuvre sur le site Saint-Vincent de Paul. L'intention principale du projet étant le développement d'une action depuis l'intérieur, en son cœur : « *il faut qu'on arrive à faire une programmation participative, qui vienne de l'intérieur* »¹⁵. En colla-

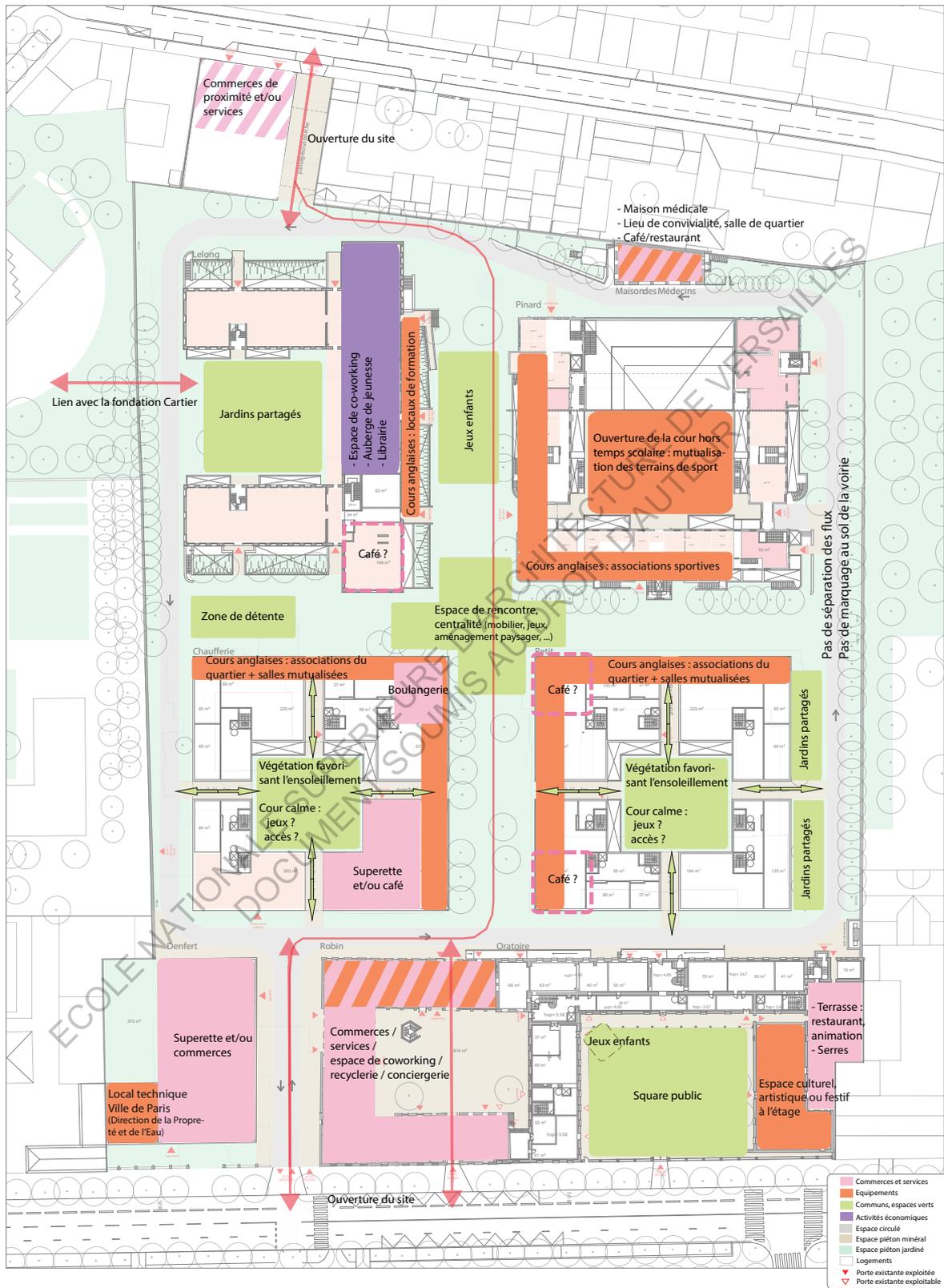
borant sur les divers chantiers, chacun participe à la transformation, pierre par pierre, de l'hôpital en quartier dynamique et social. Tout le monde peut participer à ces projets de construction, d'éducation, de service. Un Conseil des Voisins (site des Grands Voisins), présidé par les associations qui gèrent le site, a été mis en place chaque mois afin de discuter, pour ceux qui le souhaitent, de ce qu'il se passe ou va se passer sur le site¹⁶ (cf. fig. 20). C'est un chantier spontané, qui évolue chaque jour en fonction de ce que décident ses acteurs.

Si les schémas participatifs sont clairs, leur relation ainsi que les objectifs de la participation restent flous. Ayant participé moi-même à la construction d'une serre aquaponique sur le site, et à divers services au restaurant de la lingerie, j'ai pu recueillir les propos de certains bénévoles, non conscients de ce à quoi ils participent réellement. Elsa, une habitante de la ville de Paris, est ainsi devenue une visiteuse et bénévole régulière sur le site. Elle participe, avec deux autres amies, à l'entretien et au développement d'une parcelle de terre au sein de l'ancien hôpital. S'investir dans un projet expérimental avec ses amies est ce

14 D'après le site internet mis en place par la mairie du 14^{ème} arrondissement pour la participation www.st-vincent-de-paul.imaginons.paris.fr

15 Propos de Camille, membre de Yes We Camp, dans la vidéo de Bastien Simon *Les Grands Voisins - juin 2016 - épisode 6 «Les dessous de l'iceberg»*, 15 min, 2016

16 D'après le site internet mis en place par les Grands Voisins www.lesgrandsvoisins.org



- Fig. 19 -

Synthèse graphique, en plan, des remarques et propositions des participants, document de la mairie du 14^{ème} arrondissement de Paris, 2015



ECOL

- Fig. 20 -

Participation des habitants, des associations et des visiteurs lors d'un Conseil des Voisins, photo de la-ruche.net

qui lui plaît, sans même concevoir qu'elle participe, d'une façon ou d'une autre, à la métamorphose d'un hôpital en un quartier parisien ordinaire¹⁷.

Le public concerné est double : une partie participe aux concertations de la mairie tandis que l'autre intervient dans les chantiers participatifs proposés par les associations. Si la première partie semble plus concerner les riverains du quartier, l'autre intéresse les parisiens et les visiteurs spontanés. Les réunions publiques organisées par la mairie n'exigeant pas la présence de membres des associations, et le Conseil des Voisins n'exigeant pas celle d'un membre de la mairie, les registres participatifs sont bien distincts, et leur but de transformer l'hôpital ensemble reste à clarifier. Carine Petit, maire du 14^{ème} arrondissement de Paris, avoue à ce propos : « Il faut établir un lien entre le Conseil des Voisins et la concertation, pour que le projet urbain se construise avec les occupants. »¹⁸. Selon certaines associations de quartier, la participation prônée par la mairie ne serait même pas fondée car l'essentiel des déci-

sions auraient déjà été arrêtées¹⁹.

Vers la complexification du système d'acteurs

Malgré la réticence de certains quant au degré de vérité et d'utilité de ces registres de participation, l'importance obtenue par les acteurs plus ou moins nouveaux ainsi que leur visibilité dans la politique de la ville sont indéniables. Aujourd'hui, le projet des Grands Voisins permet de réunir une nouvelle catégorie d'experts, participants à l'élaboration du futur écoquartier. ÉcoQuartier est un label créé par l'État à la fin des années 2000. Lorsqu'une mairie décide d'en construire un, elle est, de fait, soumise à certains principes de développement durable, notamment : « la nécessité de faire du projet autrement, en impliquant tous les acteurs de la ville, du citoyen à l'élu, mais aussi par l'offre d'outils de concertation et de suivi pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage. »²⁰. La « maîtrise d'usage » est le terme employé dès 1984,

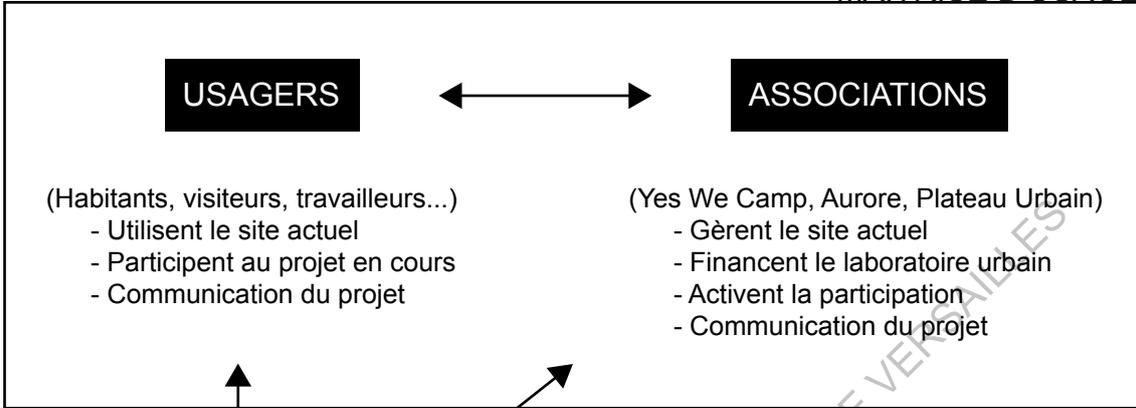
17 Entretien individuel avec Elsa, visiteuse et participante sur le site des Grands Voisins

18 Propos de Carine Petit lors de la réunion publique d'information sur le projet Saint-Vincent de Paul en juin 2015, www.st-vincent-de-paul.imagignons.paris.fr

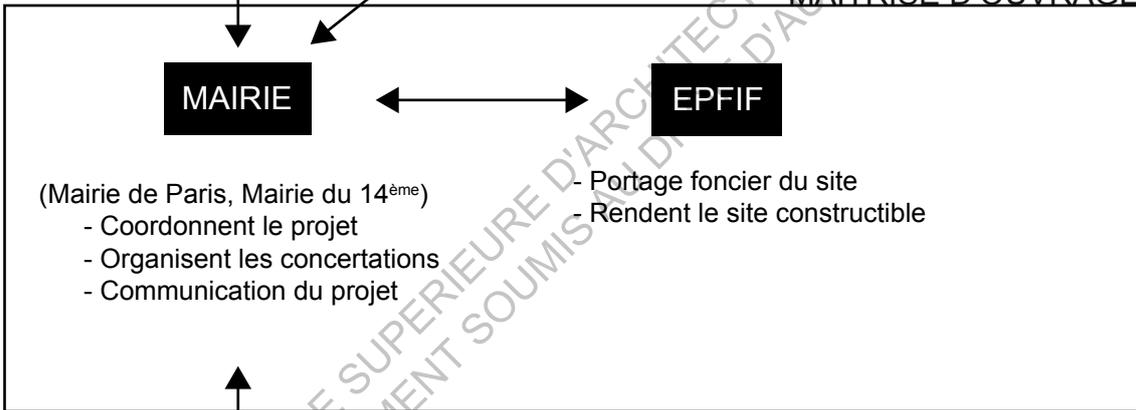
19 Gérard Desmedt « Association pour le quartier Saint-Vincent de Paul », *La voix du 14^{ème}*, mai 2013, www.lavoixdu14e.blogspot.com

20 D'après le site internet mis en place par le gouvernement français sur le logement : www.logement.gouv.fr

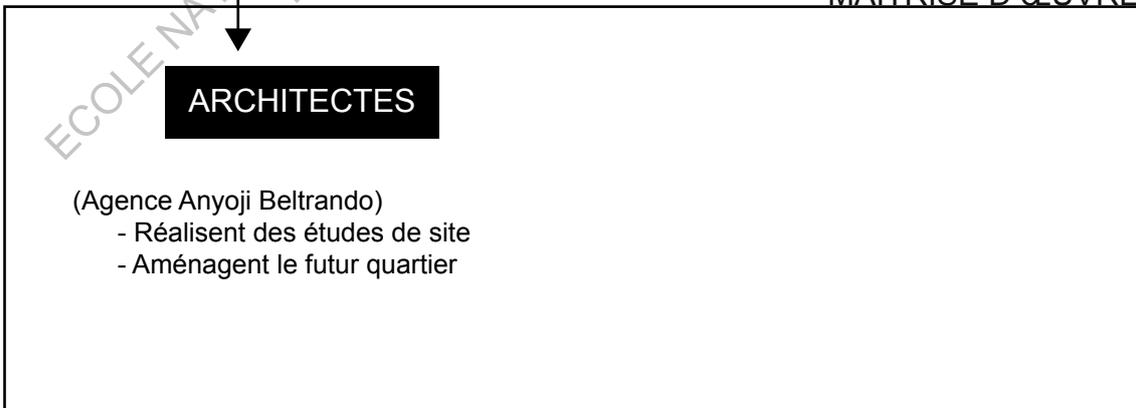
MAÎTRISE D'USAGE



MAÎTRISE D'OUVRAGE



MAÎTRISE D'ŒUVRE



- Fig. 21 -

Schéma du nouveau système d'acteurs dans le projet des Grands Voisins

au début de la participation, par Alain Biton et Dan Bernfeld dans leur ouvrage *L'usager face à l'architecture*, afin de définir cette nouvelle catégorie d'acteurs qui sont essentiels à la réalisation d'un projet urbain²¹. Si le terme n'a, pour le moment, aucune valeur juridique, il gagne de plus en plus de valeur effective et est considéré dans beaucoup de projets participatifs, comme c'était par exemple récemment le cas sur les chantiers de l'île de Nantes. Il est ainsi défini par la sociologue Anne-Marie Fixot comme « *la capacité reconnue aux habitants d'un territoire de participer à sa conception et son aménagement.* »²².

Aujourd'hui, le duo maîtrise d'œuvre - maîtrise d'ouvrage tend à s'orienter vers un schéma d'avantage tripartite en incluant une maîtrise d'usage. La réflexion longue et profonde engagée par la mairie de Paris sur le projet intercalaire des Grands Voisins valorise la prise en compte et la force de qualité de l'avis des futurs usagers d'un projet dans les décisions urbaines et donc sociales qui sont en jeu. La Ville de Paris est au-

jourd'hui le propriétaire du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul par l'intermédiaire de l'EPFIF (Etablissement Public Foncier de la Région Île-de-France) qui achète le site en son nom afin d'en faire le portage foncier. Elle constitue la maîtrise d'ouvrage. L'agence Anyoji Beltrando a été désignée en juillet 2015 afin de conduire la mission de conception urbaine du futur écoquartier. Il s'agit de la maîtrise d'œuvre. Enfin, le grand public, formé de l'ensemble des personnes participant à la concertation et des associations développant une forme de préfiguration des activités qui seront présentes lors du futur projet urbain, est appelé par la mairie afin de participer à la fabrication de la ville. C'est la maîtrise d'usage (cf. fig. 20). Ainsi, comme le remarque Mathieu Delorme, ingénieur urbaniste et paysagiste : « *le projet urbain n'est plus un croquis réaliste pensé par un cabinet d'architectes mais un processus* »²³. La concertation et la participation accentuent la complexité du système d'acteurs en jeu dans le projet urbain et en deviennent un volet à part entière. Le processus initié sur le site des Grands Voisins par cette démarche participative institue une flexibilité sincère dans la politique de fabrication de la ville.

21 Alain Biton et Dan Bernfeld « Architecture et participation : pour une maîtrise d'usage », *L'usager face à l'architecture*, Lille, CIEDART, 1984

22 Anne-Marie Fixot, « Vers une nouvelle pratique de l'urbanisme. La maîtrise d'ouvrage ou l'art de vivre ensemble le quotidien », *Journal du Mauss*, 2014, www.journaldumauss.net

23 Jérôme Badie « Urbain de jouvence », *Libération*, novembre 2016, www.liberation.fr



- Fig. 22 -

Alexia, membre de Yes We Camp, photo de Théophile Corbier retouchée

Flexibilité de la mise en œuvre

« En dépit de cette double dénomination de « projet » et d'« urbain », la notion n'a jamais été totalement éclaircie, même si les points de vues se sont affrontés. Ce n'est point forcément un reproche : une notion qui n'est éclaircie ni trop tôt, ni trop mécaniquement, quand elle vient en contre-feu de pratiques antérieures, est plus productive d'expérience et de réflexions que lorsqu'elle se fige et entre dans le carcan de procédures imposées. L'intérêt de la notion de projet urbain, même si elle a subi des fluctuations de mode, c'est précisément cette sorte de labilité qu'elle introduit dans la manière de concevoir la construction des villes et l'aménagement ou la redéfinition de certains espaces hérités. »²⁴. Marcel Roncayolo, urbaniste et géographe, éclaire ici le concept de projet urbain. A l'opposé du principe de planification, qui est une procédure imposée, le projet urbain tel qu'évoqué ci-dessus apparaît comme un processus qui trouve ses racines aussi bien dans les formes bâties, que dans les sciences humaines et sociales, et qui reste sujet à des modifications. Un exercice dans le temps est alors engagé, et la souplesse du projet urbain lui est béné-

fique dans son édification. L'ultime but est la possibilité d'atteindre un projet bien fondé, ancré dans les mœurs, et produit d'une réflexion profonde. Marcel Roncayolo parle alors « d'acteurs sociaux (de tous ordres) et de leur succession dans le temps »²⁵ pour approcher ce qui lui semble être le processus de projet urbain. En effet, personne ne peut prédire ce qu'une société sera dans le futur, et c'est là que réside la principale nuance entre planification et projet urbain : le premier est une projection en avant dans le temps, et le second est une élaboration par des acteurs qui se succèdent, sur un temps donné. Le projet des Grands Voisins entre ainsi dans le processus d'élaboration d'un quartier pendant les deux années qui leur sont accordées par la Ville de Paris. Il correspond à une période précise, et à un jeu d'acteurs précis (voir plus haut) sur cette période donnée.

M. Roncayolo évoque dans ce propos ce que l'architecte Patrick Bouchain nommera plus tard l'interprétation d'un site²⁶ : le fait de laisser suffisamment de souplesse dans la conception d'un projet afin que le site puisse s'exprimer et interpréter. Afin de donner le meilleur d'elle-même, l'œuvre,

24 Marcel Roncayolo, *Lectures de villes, Formes et Temps*, Marseille, Editions Parenthèses, 2002, p. 84

25 *Idem*

26 Patrick Bouchain, *op. cit.*, pp. 64-65

est à chaque fois remise en situation par les interprètes. Sans avoir recours à une planification réductrice mais plutôt à un temps de « laisser faire » et de digestion de l'information indiquée, le projet sera bien plus riche. Indiquer plutôt que commander, et introduire le non-voulu et l'inattendu dans la matérialisation du projet est ce qu'ils (architectes comme gestionnaires publics), mettent au défi sur le chantier des Grands Voisins.

Le site des Grands Voisins s'inscrit dans cette dynamique de malléabilité d'un terrain afin d'en faire projet. Plutôt que de prétendre connaître les habitudes des futurs habitants du quartier, la ville de Paris a fait le choix, dans la conception de ce projet, de rester flexible et de tester les usages au fur et à mesure que le projet avance, avant de les inscrire définitivement, quand cela est possible, dans l'écriture du projet en cours. L'effort de la mairie pour rester dans cette zone de doute et d'avancement à tâtons est une innovation dans la manière de penser la ville. Comme l'indique Carine Petit lors des questions-réponses de la concertation de juin 2015, cette opération est une « *marque de la volonté de la Ville de mener*

une réflexion ouverte. »²⁷.

Terrain d'imprévus

De cette différence de fonctionnement dans la manière de penser la ville, les Grands voisins en tirent une nouvelle manière d'utiliser le site qui leur est dédié. Il faut révéler ce qu'il a comme richesse et non l'enterrer. En ce sens, le terrain de l'ancien hôpital peut être utilisé comme terrain d'expérience et de laboratoire urbain par ses nouveaux hôtes. La liberté que la mairie offre aux intervenants in situ est inestimable selon Alexia, membre de Yes We Camp²⁸. En effet, pour rebondir dans le sens de Patrick Bouchain mentionné plus haut, plus on introduit d'ordre et de règlement, plus les choses seraient contraintes et injustes²⁹. Ce lieu d'expression devient alors unique et la capacité à créer et innover sur le site en fait sa principale qualité.

Le lieu, l'équipe et le temps d'action sur le site ne sont jamais les mêmes. Lorsque

27 Propos de Carine Petit lors de la réunion publique d'information sur le projet Saint-Vincent de Paul en juin 2015, www.st-vincent-de-paul.imaginations.paris.fr

28 Entretien individuel avec Alexia, architecte et membre de Yes We Camp

29 Patrick Bouchain, *op.cit.*, p. 74

une expérience est réalisée, son résultat profitera à la suivante. Il n'y a pas d'erreur possible, seulement des imprévus. Selon Lauren Andres, géographe et urbaniste, l'avantage de travailler sur une friche c'est que les essais possibles sont multiples avant de pouvoir arriver à un résultat satisfaisant : elle parle alors de la résilience des friches résidant dans leur « aptitude à introduire plus de flexibilité afin de faciliter sa capacité à s'adapter aux chocs »³⁰. Par sa capacité à résister aux chocs donc, la friche, dans le cas des Grands Voisins, est perçue comme un lieu libre d'interprétation où rien n'est impossible. En mettant de tels terrains à disposition des habitants, la mairie de Paris transforme des lieux inutilisés en ressource indispensable à la construction de la ville. L'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul est ainsi devenu la principale ressource pour ce renouvellement urbain qui l'attend. Des usages sont testés, et après concertation, certains d'entre eux peuvent être intégrés au futur projet d'écoquartier. Lors d'une réunion publique de concertation, un des participant est concerné par l'avenir des ruches dont il bénéficie actuellement sur

le site grâce à l'association d'apiculture Miel de Quartier. À la question « *j'ai actuellement des ruches sur le site, quelle continuité peut-on envisager avec le projet urbain ?* », Jean-Louis Missika, adjoint à l'urbanisme de la mairie de Paris, répond : « *la Ville est très favorable à l'agriculture urbaine, et les ruches constituent un pan important de l'écosystème qu'elle suppose. Les ruches seront donc les bienvenues dans le projet.* »³¹. Cette réponse illustre bien la prise d'initiative de la part de la mairie directement en lien avec ce qu'il se passe sur le site des Grands Voisins. C'est un exemple d'imprévu dont le projet futur tiendra compte.

Le site est propice aux expériences et est ainsi devenu le support d'expérimentations aussi bien architecturales que sociales et culturelles. Le « tout est possible » est une formule employée également par Patrick Bouchain pour désigner cette adaptabilité des friches qui leur confère une part d'imprévu³². C'est en cela que chaque morceau de ville devient, selon lui, unique. La singularité du site des Grands Voisins est, selon Jeff, membre de l'association Biocycle qui

30 Lauren Andres, « Les usages temporaires des friches urbaines, enjeux pour l'aménagement », *Metropolitique*, mai 2011, www.metropolitiques.eu

31 Questions-réponses lors de la réunion publique d'information sur le projet Saint-Vincent de Paul en juin 2015, www.st-vincent-de-paul.imaginons.paris.fr

32 Patrick Bouchain, *op. cit.*, p. 65

occupe des locaux sur le site, inégalée et se forge comme une bombe à retardement qui explosera après la fermeture du site, et dont les gens prendront conscience seulement après coup³³.

Étape dans une mutation

Pour l'architecte Jean Nouvel : « *chaque lieu est une étape dans une mutation.* »³⁴. Porteur du projet de la friche la Belle de Mai à Marseille, Jean Nouvel nous fait prendre conscience de l'inscription dans une coupe de temps d'un projet transitoire. A l'instar de ce qu'il s'est passé pour cette friche de la Belle de Mai à Marseille, le projet des Grands Voisins constitue seulement une phase dans l'accomplissement final du projet de renouvellement urbain de l'hôpital Saint-Vincent de Paul.

Ainsi, le caractère temporaire des installations et autres expérimentations en place, ou bien l'impossibilité pour les jeunes entreprises de rester définitivement dans les

locaux mis à disposition sur le site sous réserve de modification, sont souvent remis en avant par la mairie du 14^{ème} arrondissement³⁵. Une friche est par définition un espace transitoire puisqu'elle va vers l'ouverture d'un chantier, et la pérennisation de son occupation en est rendue impossible. Le contrat établi qui lie la mairie et les occupants du site des Grands Voisins est de deux ans, après quoi les travaux du futur écoquartier démarreront. Comme le rappelle alors Jean-Louis Missika, sociologue et chargé de l'urbanisme à la mairie de Paris : « *il faut accepter que ce site évolue, que ces bâtiments soient rénovés* »³⁶.

L'état transitoire actuel des Grands Voisins est bénéfique sur bien des points, comme nous l'avons observé plus haut, mais il engendre un certain nombre de questions qui restent en attente de réponses. Que faire, par exemple, des occupants une fois le site fermé ? Jeff, que nous venons de citer plus haut, reconnaît les termes du contrat et admet que le projet d'écoquartier mé-

33 Propos de Jeff, membre de Biocycle dans la vidéo de Bastien Simon *Les Grands Voisins - juin 2016 - épisode 8 «Les ailes de Maël»*, 15 min, 2016

34 Propos de Jean Nouvel dans « La provocation n'est pas un moteur architectural », *Le Monde*, août 2005, www.lemonde.fr

35 Réunions publiques d'information sur le projet Saint-Vincent de Paul en juin 2015 et décembre 2015, www.st-vincent-de-paul.imaginons.paris.fr

36 Propos de Jean-Louis Missika lors de la réunion publique d'information sur le projet Saint-Vincent de Paul en juin 2015, www.st-vincent-de-paul.imaginons.paris.fr

rite d'exister, mais cela met effectivement la vie des occupants en suspens, et que cela les force à réfléchir au futur³⁷.

Conscients de l'ampleur d'un tel projet d'urbanisme et de la durée relativement longue de sa mise en place, d'autres occupants du site profitent du côté labile de cette étape transitoire et de ses indécisions, pour espérer tenir un peu plus longtemps dans l'hôpital Saint-Vincent de Paul : « *Plateau Urbain nous a parlé d'une occupation de deux à trois ans, mais on espère pouvoir grignoter un peu de temps et être là jusqu'à 2018. La mairie doit racheter les bâtiments à l'AP-HP qui est toujours propriétaire, mais le processus est très lent car le site coûte cher* »³⁸, avance Victorine Grataloup, une occupante du site des Grands Voisins.

37 Propos de Jeff, membre de Biocycle dans la vidéo de Bastien Simon *Les Grands Voisins - juin 2016 - épisode 8 «Les ailes de Maël»*, 15 min, 2016

38 Propos de Victorine Grataloup, membre de Jeune Création, dans le journal *Les Inrocks, Faut-il institutionnaliser les squats ?*, avril 2016

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

TROISIÈME PARTIE

**LES GRANDS VOISINS : UN PRO-
JET POUR DÉBATTRE DE LA VILLE**



La ville ne peut pas financer un projet sans pouvoir y participer. Il y a une forte volonté pour que ces espaces trouvent une utilisation intercalaire. Malgré les désaccords, l'opération doit trouver son équilibre.

- Fig. 23 -

Jean-Louis Missika, adjoint à l'urbanisme à la mairie de Paris, photomontage de Théophile Corbier

La recherche d'un langage commun

Le site des Grands Voisins se présente en ce moment comme un point d'articulation vers une manière différente de construire notre environnement urbain, et où se dessine une indubitable interaction entre la ville et ses acteurs. Celle-ci met en relation des intervenants de tous horizons, se penchant sur le pourquoi et le comment de l'évolution de la ville. La spécialité de chacun permet effectivement d'enrichir la réflexion. Cependant, sachant que même la réflexion la plus poussée ne trouve son aboutissement que dans la cohérence du discours qui la formule, comment assurer la communication d'un même projet entre autant de personnes qui parlent autant de dialectes différents ? Le principal problème qui se pose lors d'une discussion ouverte comme celle des Grands Voisins aujourd'hui, c'est celui de la communication. En effet, comme le rappelle Patrick Bouchain, chaque intervenant utilise son propre jargon (les architectes dessinent des plans et des coupes, les économistes utilisent des tableaux Excel, les programmistes se servent des diagrammes, les maçons manipulent leur truelle tandis que les peintres adoptent leur pinceau... etc), et la question reste à savoir comment, sur un chantier, chaque acteur pourrait arri-

ver à communiquer¹.

Le projet des Grands Voisins se veut d'être comparable à un récit en partage, comme un livre ouvert dans lequel sont discutées plusieurs thématiques, de manière spontanée et progressive, et où chacun peut écrire une partie, un paragraphe, selon le rôle qui lui correspond le plus. Cette réflexion sur les outils de communication sous-entend une évolution à la fois des compétences et de la représentation du projet. Ainsi, le chantier devient éducatif autant pour les spécialistes du bâtiment que pour ceux qui tentent de s'y intéresser. Gérard Claisse, vice-président du Grand Lyon, conçoit l'importance du recours à un même langage lors de chantiers ouverts, et note le changement de culture que cela engendre : « *il ne s'agit plus de faire la vitrine des projets, mais l'école des projets* »². L'aspect éducatif du projet des Grands Voisins exprime cette volonté de trouver un langage commun. De manière ludique, des journées spéciales sont organisées afin de traduire le projet dans une langue qui se veut commune, à travers des ateliers de construction partici-

1 Patrick Bouchain, *op.cit.*

2 Gérard Claisse entretenu par Gilles Peissel, « Séminaire à Grenoble. Débattre de la ville : avec qui et comment ? », *Urbanisme*, n° 348, mai-juin 2008, p. 24

patifs par exemple, ou encore grâce au bénévolat qui fait vivre le site. Tout volontaire peut ainsi appréhender la complexité des champs de l'urbanisme et de l'architecture afin d'établir un discours cohérent qui permette de fonder le projet. Tous les thèmes de cet urbanisme sont abordés par la petite échelle : le social, avec la possibilité de servir au bar ou de donner des cours ; la construction, avec les chantiers de mobilier ou de petites infrastructures ; le débat, avec les concertations et le Conseil des Voisins... etc. De manière ludique, chaque thème est abordé par des mots simples et des mises en situation, l'utilisation de maquettes (cf. fig. 24) afin de doter tous les acteurs d'un même vocabulaire.

Convaincre est une action, transformer en est une autre. S'il est vrai que la première peut être aussi rapide qu'interminable, la seconde, en revanche, nécessite impérativement un temps long et se fait progressivement. L'enjeu qui ralentit ici le chantier est donc la recherche d'une certaine éducation des acteurs de la ville, en évitant de tomber dans le piège de convaincre trop vite par une idée qui pourrait être faussée et irréalisable : « *méfions-nous des belles images. Ne cherchons pas à convaincre trop vite. Il faut une éthique de la communication, c'est à dire des règles de dialogue qui permettent de dépasser les contradictions au nom d'une valeur*

commune : la volonté de vivre ensemble. »³.

La divergence des points de vue

Deux personnes qui parlent la même langue ne sont pas pour autant en accord et peuvent avoir chacune un avis différent sur une même question. Le langage est un outil, un moyen de communication, et peut être rendu commun par l'apprentissage. Un avis correspond à une pensée précise sur un sujet en particulier. Même s'il peut changer ou évoluer, il est plus dur de le mettre en commun du fait qu'il est subjectif. Si l'idée de faire un écoquartier sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul est arrêtée, le sujet du projet reste assez large et nécessite l'avis de ceux qui vont l'utiliser afin de le préciser. La divergence des avis qui peuvent être émis suppose la confrontation de certains d'entre eux. Le site des Grands Voisins constitue ainsi une plateforme de prise parole où chacun, aussi bien les acteurs connus de la ville que ceux plus souvent oubliés, peut défendre

3 Gérard Claisse, entretenu par Gilles Peissel, « Séminaire à Grenoble. Débattre de la ville : avec qui et comment ? », *Urbanisme*, n° 348, mai-juin 2008, p. 24



- Fig. 24 -

Utilisation de maquettes lors d'une réunion publique d'information, photo de la mairie du 14^{ème} arrondissement de Paris, 2015

son opinion à propos de la manière dont on doit construire le futur écoquartier. En effet, dans une démocratie, lors de la prise d'une décision, plusieurs choix s'offrent à nous : soit on l'accepte, soit on abandonne, soit on décide de prendre la parole afin de s'y opposer.

La contestation d'une idée par la prise de parole peut entraîner un désaccord ou un conflit, mais ne correspond pas obligatoirement à une rupture du dialogue en cours. Au contraire, comme le souligne Patrick Bouchain, deux idées opposées peuvent donner naissance à une troisième encore plus riche⁴. Il s'agit de la confrontation de points de vue permettant de porter le projet plus loin. Par la confrontation des idées comme source de richesse d'un projet, ce dernier n'entend pas forcément garder toutes les idées, mais au moins en permettre la formulation. Toutes les idées peuvent être expérimentées, et finalement, expérimenter c'est passer à l'acte du projet. Le rôle des concertations sur le site des Grands Voisins tient donc dans le rassemblement d'un maximum d'idées afin de pouvoir les expérimenter sur le site et éventuellement s'en resservir dans le projet final. Les ques-

tions-réponses qui ont lieu lors des réunions publiques d'informations laissent paraître la divergence des points de vues sur tous les sujets que touche le site : « vous nous présentez des bâtiments qui ont selon vous des qualités architecturales. Cela n'a pas d'intérêt de garder des bâtiments moches. », « j'entends le discours de « ce que vous faites est super mais vous devrez partir » comme un aveu d'échec. Quelque chose existe, pourquoi le détruire ? », « peut-on imaginer un autre avenir de la ville ? »⁵...etc. Il s'agit d'autant de questionnements et confrontations de personnes qui cherchent à vivre ensemble sur le site de l'ancien hôpital, mais dont les avis divergent quant à sa mise en place. Pour faire valoir ces idées sans rester bloqué par une telle divergence des points de vue, il est important, comme le rappelle Jean-Louis Missika face à ces questions soulevées, que « l'opération trouve son équilibre »⁶.

5 Questions d'habitants de Paris lors de la réunion publique d'information sur le projet Saint-Vincent de Paul en juin 2015, www.st-vincent-de-paul.imaginons.paris.fr

6 Jean-Louis Missika lors de la réunion publique d'information sur le projet Saint-Vincent de Paul en juin 2015, www.st-vincent-de-paul.imaginons.paris.fr

4 Patrick Bouchain, *op. cit.*, p. 80

Equilibre entre intention et écriture

Il est important de noter la difficulté que représente la réalisation d'un tel projet. En offrant la possibilité à tous de participer, les décideurs du projet final s'engagent, à priori, à faire prévaloir la démocratie et à entendre toutes les voix participantes afin que ce résultat final soit le fruit d'un long processus de concertation. Cependant, la législation française comprend beaucoup de lois, normes et règles diverses qui touchent au monde du bâtiment. Comment maintenir une relation cohérente entre la prise en compte d'une législation et d'un savoir faire établi, et le défi d'essayer une nouvelle manière de produire de l'espace urbain par tous ?

La conservation d'un patrimoine hérité s'impose, et impose avec elle de réelles contraintes quand à l'écriture du projet futur. Si la sauvegarde de quelques-uns des bâtiments ne plaît pas à tous, c'est un paramètre à prendre en compte. Mais si la sauvegarde d'un bâtiment jugé inutile par (presque) tous est imposée, c'est un paramètre à prendre en compte également. Le contexte d'hypertextualité dans lequel se développe le projet des Grands Voisins permet d'explorer certaines pistes très encourageantes, mais il place également les

décideurs dans une indécision la plus totale. La décision se fait alors progressivement entre anticipation et reproduction. Comment prétendre savoir ce que veut la génération future qui vivra dans cet écoquartier? La conception repose, ici, sur la maîtrise du rapport entre la continuité de l'espace créé et de sa fabrication et le destin social du futur site qui est pensé. C'est un processus alternatif de la fabrication de l'espace, basé sur une pratique empirique entre expérimentation et projection.

Le dialogue qui s'établit sur le site des Grands Voisins est soumis à des positions contrastées qui perturbent, d'une certaine manière, l'avancée du projet. L'équilibre de ce dialogue réside dans la capacité des décideurs à trouver la juste mesure dans les choix qu'ils ont à faire, et ce sur toute la durée du projet. Le fonctionnement hésitant, entre critique et anticipation, du projet des Grands Voisins, donne, de fait, une importance à la prise d'initiatives de la part des décisionnaires et les force à gérer un équilibre entre intention et écriture du projet.



- Fig. 25 -

Oscar, membre de Yes We Camp, photo de Freddie Sengomona retouchée par Théophile Corbier

Le rôle de chacun

Toutes ces notions, à la fois de langage commun, de confrontation de points de vue et de mesure à prendre dans la conception du projet, participent à l'instabilité et à la complexité de la prise de décisions dans le projet. Comme nous l'avons vu plus haut, la diversité des acteurs présents autour du projet de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul entraîne, de part la dissonance de leurs propos, des conflits ou des oppositions. Ces conflits sont donc liés directement au nombre et à la différence des intervenants responsables du dialogue. Plus il y a d'acteurs, plus les risques que ce soit le désordre sont importants. Le fonctionnement par consensus du projet ouvre la prise de décision au plus grand nombre de participants, qui deviennent actifs dans la fabrication de la ville. Cependant, le partage de la prise de décision n'implique pas forcément la diminution de la force de pouvoir des acteurs habituels de la ville. Ce partage permet au contraire de redéfinir dans un premier temps le rôle de chacun, puis de réorganiser toutes les disciplines qui touchent à la politique de la ville afin d'en faire ressortir les bénéfiques qui découlent de leur confrontation. L'organisation du dialogue qui provient de la rencontre de ces acteurs devient la condition même de l'avancée du projet.

Sur le site des Grands Voisins, on peut observer une délicate articulation entre ces différents acteurs présents et le rôle qui leur est attribué. Si le premier rôle attribué aux associations présentes est de gérer le site, elle dirigent également les expérimentations et le financement de ce laboratoire urbain. Leur rôle d'organisateur est indispensable et ce sont elles qui prennent en compte et analysent les points de vue provenant des usagers du site dans leur diversité. Malgré tout ce travail d'organisation de la part des associations, ce sont les institutions publiques qui arbitrent entre la divergence de tous ces points de vue, et qui doivent trancher et prendre les décisions qui font avancer le projet. Ce mode opératoire constitue la base de l'organisation d'un tel projet participatif afin de tirer un maximum de profits en un temps limité, dans le but de rentabiliser la fertilité de ce site.

Des conflits internes

Nous avons vu plus haut que les décisionnaires de l'État jouaient un rôle fondamental dans la prise de décision. Par la limite de temps (cf. fig. 26) qui oblige à trouver une efficacité maximale quant aux expérimentations in situ, les décisions prises ne sont pas toujours les plus évidentes, et peuvent

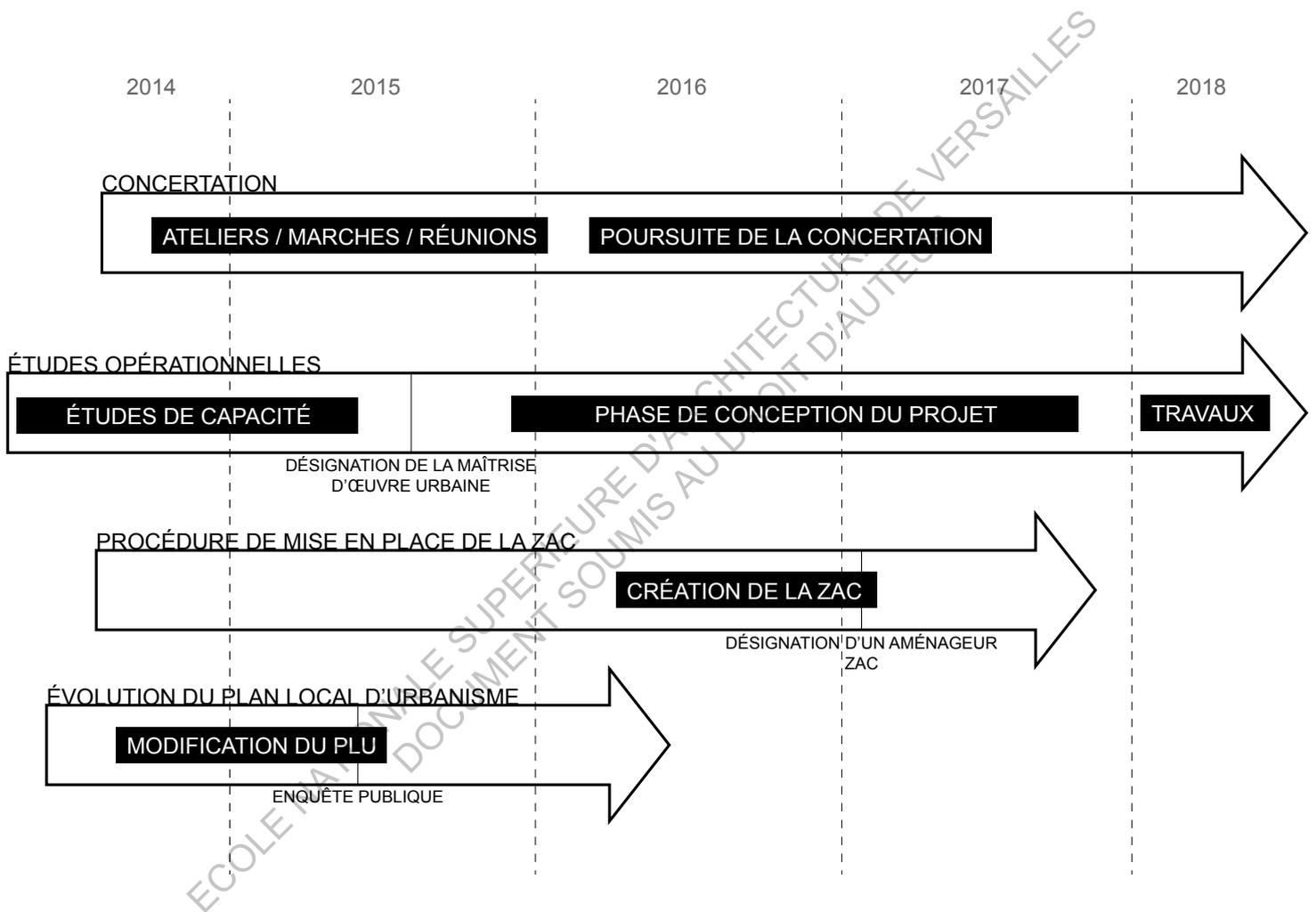
laisser paraître certaines contradictions. Celles-ci peuvent montrer la fragilité de la politique actuelle de la ville qui est testée sur ce fragment du 14^{ème} arrondissement. En effet, lorsqu'une décision est prise dans la hâte, et sans avoir trop de connaissance des causes et effets, elle est souvent remise en question. Nous avons pu voir cela par rapport aux différences de points de vue entre les intervenants publics qui ont un rôle dans le projet des Grands Voisins. Les ambiguïtés et les contradictions qui peuvent exister au sein même des différentes institutions qui régissent le site démontrent d'autant plus cette fébrilité dans l'avancement du projet, et le manque d'assurance quant à sa mise en œuvre, mais surtout à son résultat final. L'irruption de nouvelles contraintes et questions par rapport à la ville, et les objectifs plus ou moins établis des politiques urbaines rendent la prise de décision d'autant plus délicate. Dans le monde actuel de la politique de la ville, comment savoir quelle institution est chargée de la mise en œuvre du projet des Grands Voisins ? En effet, comme le remarque Philippe Estèbe, géographe et maître de conférence à l'IEP de Paris, lors d'un séminaire sur la diversité des pratiques urbaines à Grenoble en 2006 : « *face à la diversité des pratiques urbaines, il n'y a plus aujourd'hui d'institutions qui pos-*

sèdent le monopole sur la ville. »⁷.

S'il existe des contradictions sur le site des Grands Voisins, elles découlent directement d'une incohérence entre les institutions en charge du projet. Prenons par exemple le cas financier du bar-restaurant de la lingerie. Celui-ci, comme l'explique Oscar⁸, membre de l'association Yes We Camp, est géré directement par les associations, notamment Yes We Camp, et l'aide de bénévoles, afin de financer les installations et les expérimentations à faire sur le site des Grands Voisins, selon l'accord de la Ville de Paris. Il est la principale source financière de l'association, et lui permet donc de subsister dans Paris, afin de répondre à la demande de projet intercalaire. Cependant, si l'apparition d'un nouveau bar ne déplaît pas à la majorité des parisiens et autres visiteurs, qu'en est-il des habitants logés par l'association Aurore, qui, pour certains, souffrent de problèmes d'addiction et vivent maintenant à moins de vingt mètres d'un bar servant toutes sortes d'alcools, chaque jour de la semaine ? Oscar pointe du doigt ce paradoxe lié à

7 Philippe Estèbe, entretenu par Gilles Peissel, « Séminaire à Grenoble. Débattre de la ville : avec qui et comment ? », *Urbanisme*, n° 348, mai-juin 2008, p. 24

8 Discussion spontanée avec Oscar, membre de Yes We Camp, sur le site des Grands Voisins



- Fig. 26 -

Calendrier schématique et théorique des opérations en cours et du projet intercalaire sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul

la confrontation des institutions entre elles. En effet, lorsque l'association Yes We Camp a été appelée pour investir et gérer l'espace public sur le site, il était question d'une subvention d'au moins 150 000 euros accordée par la mairie du 14^{ème}. C'est finalement la mairie de Paris qui a refusé, au dernier moment, cette aide financière, sans donner de raison particulière, si ce n'est l'incertitude quant au bon fonctionnement d'une telle opération. L'ouverture du bar était donc impératif pour Yes We Camp afin de financer le projet intercalaire. Aujourd'hui, la région Île-de-France mise propose une nouvelle aide pour l'appel à manifestation d'intérêt afin de soutenir les initiatives d'urbanisme transitoire et d'accompagner les collectivités dans la réalisations de leur projets d'aménagement. L'association prépare bien entendu son dossier de candidature afin d'obtenir une éventuelle subvention.

Le conflit montre les limites des rôles des acteurs

Le projet intercalaire ainsi pressé par le temps laisse apparaître les limites de chacun des acteurs et du rôle qu'ils peuvent réellement tenir lors de cette opération lourde et progressive de renouvellement urbain au cœur de Paris. La question financière principalement, rend directement un

certain pouvoir à celui finance le projet. Lors d'une réunion publique d'information, Jean-Louis Missika avoue que l'argent en jeu, investi par la ville de Paris, dirige d'une certaine manière les opérations : « *la Ville ne peut pas investir 100 millions d'euros et en rester là, laissant simplement s'installer ceux qui le veulent.* »⁹. Cela confirme pour certains internautes du journal *La voix du 14^{ème}* la fausse réalité qui se cache derrière la mise en place des concertations. En effet, la mairie prétend engager une discussion avec les habitants du 14^{ème} arrondissement sur l'avenir de leur quartier, grâce à un système de concertation, mais certains points sont déjà bien définis et ne peuvent être discutés. Le prix de vente d'un terrain dépend normalement de la nature des aménagements, du nombre de logements prévus...etc. A partir du moment où la mairie a acheté le site à l'AP-HP, différents programmes et usages ont donc déjà été fixés dans l'aménagement du futur écoquartier, et la valeur de la concertation est ainsi remise en cause. Une habitante du quartier pose alors la question de la légitimité de la concertation face

9 Jean-Louis Missika lors de la réunion publique d'information sur le projet Saint-Vincent de Paul en juin 2015, www.st-vincent-de-paul.imagions.paris.fr

au pouvoir décisionnel de la mairie, lors d'une discussion publique de février 2015, peu de temps après l'ouverture au public des Grands Voisins : « *Avons-nous un véritable pouvoir décisionnel dans le cadre de la concertation ?* »¹⁰.

Le calendrier à respecter (cf. fig. 26) est l'outil qui justifie ces prises de décision au-delà du pouvoir de la concertation, selon les autorités publiques. Le respect d'un temps et d'un budget est important pour démontrer la réussite d'une opération urbaine bien menée, et ainsi légitimer le pouvoir institutionnel en place en ce moment. La notion du temps joue alors un rôle essentiel dans la négociation du projet et dans la délégation du pouvoir à chacun des acteurs. Dans son ouvrage sur la lecture et l'écriture des villes, Marcel Roncayolo précise que « *dès lors qu'il y a création, remodelage, déqualification d'espace urbain, il y a nécessairement négociation. Il est par ailleurs impossible d'analyser ou de comprendre les conditions de cette négociation sans redonner toute son importance à la notion de temps, ce qui implique de la repenser avec fermeté.* »¹¹. La répartition

du pouvoir à chacun est donc indissociable du temps accordé à l'opération. Le site des Grands Voisins étant un projet intercalaire limité dans sa durée, la mairie garde son rôle souverain dans le choix des décisions. La concertation enrichit donc la réflexion de la mairie en rassemblant une quantité de points de vue différents et permet à la gestion publique de sonder l'approbation ou non d'une décision. Elle est aussi l'outil de communication permettant de donner une image moderne et ouverte des décisionnaires de la ville, aux vues des prochaines élections. Mais elle est aussi un outil de médiation prisé par les associations qui en profitent pour présenter leurs idées sur la ville.

10 Une participante lors de la réunion publique d'information sur le projet Saint-Vincent de Paul en juin 2015, www.st-vincent-de-paul.imaginations.paris.fr

11 Marcel Roncayolo, *op. cit.*, p. 88

L'impact d'un projet intercalaire

Lorsqu'on parle de participation pour un



- Fig. 27 -

Maël, artiste résident des Grands Voisins, photo retouchée par Théophile Corbier

projet urbain, à Paris, l'échelle du projet en question est très significative. S'il n'est pas trop grave, en cas de répercussions négatives, qu'un projet de petite taille soit un échec, il est, en revanche, plus gênant qu'un projet de grand ampleur en devienne un. Les dispositifs consultatifs mis en place pour un projet dépendent donc de son échelle et de l'impact qu'il aura dans la ville. Le projet des Grands Voisins dans un premier temps, et celui du futur écoquartier sont biens des projets urbains ouverts à l'ensemble de la population, présentés et discutés lors de réunions publiques. Ce véritable chantier ouvert de 3,5 hectares, dans l'hyper-centre parisien est un projet colossal, avec de grands enjeux. Le renouvellement de ce morceau de ville est un défi immense, d'autant plus que les méthodes employées sont jeunes et cherchent à prouver leur efficacité. Même si la participation paraît seulement consultative par moment, du fait de que la mairie soit le seul acteur légitime pour prendre des décisions, le pari que s'impose la ville de Paris est de taille.

Les Grands Voisins abritent une fourmilière active constituée de nombreuses jeunes entreprises, d'associations en tout genre, de résidents en difficulté, de visiteurs extérieurs...etc. C'est un incubateur social et économique, véritable lieu d'investissement. Lors de sa visite sur le site des Grands Voi-

sins le mardi 17 janvier 2017, François Hollande souligne l'effort d'investissement de ce lieu, en reconnaissant que c'est par cela qu'il est possible de transformer un territoire, un pays, ou même une société. Il relance ainsi les enjeux du site, qui, jouant sur la microlocalité et la participation ouverte doit trouver un impact plus grand, à l'échelle de la ville et du territoire. François Hollande assure que : « *dans l'investissement il y a la notion de performance et de durée* »¹². Cette recherche de performance peut se traduire par l'inscription d'une action dans la durée, et du dépassement de l'échelle locale pour toucher une échelle plus grande.

Cette oscillation entre la petite participation locale et les grands enjeux sociétaux et territoriaux rend délicate l'opération actuelle d'investissement du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul. Le projet est condamné à trouver une cohérence entre des aménagements de quartier et une inscription plus global dans le travail urbain et la fabrication de la ville. Malgré la prépondérance du rôle des acteurs politiques et économiques dans ce projet, la concerta-

12 Discours de François Hollande lors de l'inauguration de la fondation Fiso sur le site des Grands Voisins le mardi 17 janvier 2017, www.elysee.fr

tion doit ici également porter sur les grands enjeux. Lors d'une réunion publique sur le chantier des Grands Voisins en février 2015, Marianne Auffret, adjointe à la maire, chargée de l'urbanisme dans la mairie du 14^{ème} arrondissement, se penche déjà sur les questions plus globales dans lesquelles doit s'inscrire le projet : « *le projet à l'échelle de l'arrondissement est de travailler sur toute la traversante depuis Port-Royal jusqu'à la porte d'Orléans et sur l'axe de cheminement de la petite ceinture. La ville cherche à développer un aménagement global et cohérent.* »¹³.

Évaluation permanente

Face à une crise, la situation d'urgence que celle-ci implique est une marque d'efficacité d'un gouvernement par rapport aux problèmes rencontrés par la population. En général, comme nous l'avons vu plus haut, quand le pouvoir public n'est pas capable de répondre à l'urgence, il est remis en cause. Le site des Grands Voisins est support, aujourd'hui, de nombreuses initiatives, qu'elles

soient sociales, politiques ou économiques. Il est un lieu de création qui abrite un certain nombre de personnes qui développent des travaux sur la mémoire, sur l'art, la recherche...etc. C'est un lieu qui habitue au changement et qui introduit un nouveau regard qui permet une nouvelle évaluation des politiques de la ville.

Cette évaluation permanente est ce qui fonde le débat, ouvert par le site des Grands Voisins. C'est un travail sur la durée qui se faisait d'abord *a priori*, avant le projet, puis qui se fait pendant, et qui se fera enfin *a posteriori*, après que les travaux aient commencé. C'est un mouvement permanent qui donne la condition et la conviction que le projet se déroule dans le bon sens. C'est un retour permanent et simultanément aux actions et aux activités qui sont expérimentées directement sur le site. Il permet de trouver l'équilibre nécessaire à la cohérence du discours à mettre en place. Ainsi, chaque acte, chaque mouvement et décision prise sur le site doivent être l'objet d'une analyse immédiate. Patrick Bouchain prend cette analyse instantanée comme conception même du projet car une indication qui n'apparaît pas comme prévu peut alors modifier toute la chaîne d'indications

13 Marianne Auffret lors de la réunion publique d'information sur le projet Saint-Vincent de Paul en février 2015, www.st-vincent-de-paul.imaginons.paris.fr

qui s'ensuivaient¹⁴.

L'évaluation sur le site des Grands Voisins, permet donc d'apporter une réponse positive ou négative à une idée testée, comme dans un véritable laboratoire. La communication entre les aménageurs et les associations présentes actuellement est indispensable afin de discuter de ce qui est à prendre ou à laisser. Alors que le chantier temporaire avance à grande vitesse, se pose maintenant à ceux qui le gèrent le chantier la question de l'avenir de ces expérimentations in situ : « notre mission était de préfigurer le quartier à venir, d'expérimenter les différentes formes d'urbanité qui pouvaient s'y installer, d'amorcer une mise en vie du site avant les premiers travaux. C'est chose faite, et réussie ! Maintenant, il s'agit d'intégrer au futur écoquartier certaines structures que nous avons mises en place. »¹⁵. Comment transposer ces exemples d'aménagements provisoires à une échelle plus grande et leur donner une certaine pérennité ?

L'évaluation *a posteriori* de ce qu'il se passe en ce moment sur le site des Grands Voi-

sins est très attendue par certains habitants, comme Maël, un artiste et résident des Grands Voisins qui envisage un changement à plus grande échelle dans l'aménagement du territoire parisien, motivé par l'innovation dans le débat politique de la ville, et attisé par l'occupation temporaire du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul : « ça va déborder sur l'après-site, ici ou dans Paris. Y'a beaucoup de bulles qui vont se nicher dans Paris. Je pense qu'on se rendra compte après coup, après projet, de l'importance de ce qui se passe ici, et pouvoir, peut-être, le rééditer dans tous les arrondissements de Paris. Y'en a besoin pour cet urbanisme galopant qui enferme tout le monde dans des espaces géométriques qui ne sont plus humains : c'est mathématique ! Dans des boîtes, voilà... Et ça [Les Grands Voisins], ça déboîte les gens ! »¹⁶.

14 Patrick Bouchain, *op. cit.*, p. 65

15 Jean-Baptiste Roussat, membre de Plateau Urbain, entretenu par Fabienne Bouloc dans « Les Grands Voisins : la ville éphémère investit les espaces intercalaires », *Demain la ville*, juin 2016, www.demainlaville.com

16 Reportage de Claire Maillard, *Le cauchemar de FN : les Grands Voisins*, 11 min, 2016, www.alterjt.tv

CONCLUSION

Dans les renouvellements urbains traditionnels, impliquant une maîtrise d'ouvrage et une maîtrise d'œuvre bien définies, la planification, en amont du chantier, tente de limiter les questions sur les choix à prendre lors des phases plus avancées du projet. L'accumulation de crises successives et simultanées dans la société contemporaine, que ce soit d'ordre social, économique ou politique, pousse à remettre en cause les systèmes établis afin de chercher des alternatives qui aideraient à pallier ces crises. L'urbanisme transitoire fait partie de ces pratiques alternatives où la volonté d'occuper et d'investir un terrain temporairement inutilisé et délaissé répond à des problèmes fonciers, sociaux et politiques.

Les Grands Voisins sont aujourd'hui le sup-

port d'une recherche qui pose de nouveaux enjeux au cœur du débat sur le renouvellement urbain. Comment faire avec ce que l'on a déjà ? Le projet porte cette question d'ordre public et social en ouvrant le chantier de l'hôpital Saint-Vincent de Paul qui devient alors le prolongement de l'espace public parisien. L'idée de décloisonner des lieux vacants en leur donnant une valeur à la fois symbolique et sociale, leur rendant une effervescence qui permet à de multiples initiatives de voir le jour et de se développer, transforme les systèmes de valeurs connus et plonge les autorités publiques dans un nouveau défi concernant les politiques urbaines à mettre en place. L'opération effectuée sur le site des Grands Voisins initie un nouveau processus de fa-

brication de la ville en invitant de nouveaux acteurs à participer à la vie politique urbaine : les citoyens eux-même. La présence des associations sur place tente d'activer les mécanismes, encore en cours d'élaboration, d'un nouveau fonctionnement du renouvellement urbain. Ces prises d'initiatives in situ poussent à l'expérimentation de constructions ou d'expériences nouvelles, afin de façonner le futur quartier pendant un temps de chantier intercalaire limité. Le projet, même s'il montre une certaine autonomie dans sa manière de fonctionner, dépend d'un processus de conception complexe qui soulève des questions spontanées et anime le débat autour de la ville.

Toutes ces questions nouvelles quant à l'organisation du chantier intercalaire et sa si-

gnification mettent en exergue la fébrilité et la labilité du processus de projet urbain en cours, qui avance dans une limite de temps impartie et dans un mouvement de va-et-vient produit par les indécisions. L'ampleur actuelle du projet, et son impact à la fois sur les gens qui y travaillent, ceux qui y habitent et ceux qui y viennent, invitent à penser à la pérennisation de certaines structures mises en place. Il s'agirait de savoir comment inscrire cette action éphémère dans une perpétuité temporelle, sans en perdre le sens, et d'envisager alors la pérennité de certains systèmes testés sur le site des Grands Voisins.

LIVRES

- BACKOUCHE (Isabelle) *Aménager la ville. Les centres urbains français entre conservation et rénovation (de 1943 à nos jours)*, Armand Colin, Paris, 2013
- BÉGHAIN (Patrice) *Le patrimoine : culture et lien social*, Presses de Sciences Po, Paris, 1998
- BENJAMIN (Walter) *Paris, capitale du XIX siècle*, Éditions du Cerf, Paris, 1939 (réed. 2007)
- BERNFELD (Dan)
et BITON (Alain)
et GANTOIS (Michèle) *L'usager face à l'architecture*, CIEDART, Lille, 1984
- BOUCHAIN (Patrick) *Construire Autrement. Comment faire ?*, Actes Sud, Arles, 2006
- BRANDES (Philippe) *La rue écrite*, Éditions du Linteau, Paris, 2014
- CHOAY (Françoise) *L'allégorie du patrimoine*, Éditions du Seuil, Paris, 1988
- HALBWACHS (Maurice) *La Mémoire collective*, Les Presses universitaires de France, Paris, 1950
- KAHN (Gustave) *L'esthétique de la rue*, Infolio, Gollion, 1901
- KOOLHAAS (Rem) *Junkspace. Repenser radicalement l'espace urbain*, Payot & Rivage, Paris, 2011
- LAMIZET (Bernard) *Le sens de la ville*, L'Harmattan, Paris, 2002
- LE CORBUSIER *La construction des villes*, L'âge d'Homme, Paris/Lausanne, 1910
Urbanisme, Flammarion, Paris, 1925
- LEFÈBVRE (Henri) *La révolution urbaine*, Gallimard, Paris, 1970
- NORA (Pierre) *La production de l'espace*, Economica, Paris, 2000 [1974]
- RONCAYOLO (Marcel) *Les lieux de mémoire*, Gallimard, Paris, 1997
- ROSSI (Aldo) *Lectures de villes, Formes et Temps*, Editions Parenthèses, Marseille, 2002
- SAINSAULIEU (Gérard) *L'architettura della città*, Marsilio Editori, Milano, 1966
- Les trottoirs de la liberté : Les rues, espace de la République*, L'Harmattan, Paris, 2012

ARTICLES

- ANDRES (Lauren) « Les usages temporaires des friches urbaines, enjeux pour l'aménagement », *Metropolitique*, mai 2011, www.metropolitiques.eu
- ASTIER (Marie) « Entre insertion et artistes, l'ex-hôpital est devenu un laboratoire du vivre ensemble », *Reporterre*, 2016, www.reporterre.net
- BACKOUCHE (Isabelle) « L'histoire urbaine en France. Nouvel objet, nouvelles approches », *Revue d'histoire urbaine*, volume 32, numéro 1, automne 2003, p. 7-14
- BADIE (Jérôme) « Urbain de jouvence », *Libération*, novembre 2016, www.liberation.fr
- BOUILLON (Florence)
et DIETRICH-RAGON (Pascale) « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française* 2012/3 (Vol. 42), p. 429-440

BOULOC (Fabienne)	« Les Grands Voisins : la ville éphémère investit les espaces intercalaires », <i>Demain la ville</i> , juin 2016, www.demainlaville.com
CORDONIANU-THIBAUT (Pierre)	« Florence Bouillon, Le squat : problème social ou lieu d'émancipation ? », <i>Lectures [En ligne], Les comptes rendus, 2011</i> , mai 2011, www.lectures.revues.org
DESMEDT (Gérard)	« Un ÉcoQuartier sur le site de l'hôpital Saint-Vincent de Paul (2) », <i>La voix du 14^{ème}</i> , octobre 2012, www.lavoixdu14e.blogspot.com
DOUMERC (Leslie)	« Architecture éphémère: La vie devant soi », <i>Esquisses</i> , vol. 23, no 1, printemps 2012, www.lesliedoumerc.info.fr
FIXOT (Anne-Marie)	« Vers une nouvelle pratique de l'urbanisme. La maîtrise d'ouvrage ou l'art de vivre ensemble le quotidien », <i>Journal du Mauss</i> , 2014, www.journaldu-mauss.net
PEISSEL (Gilles)	« Séminaire à Grenoble. Débattre de la ville : avec qui et comment ? », <i>Urbanisme</i> , n° 348, mai-juin 2008, p. 24
POQUET (Guy)	« Démocratie de proximité et participation des habitants à la politique de la ville. De la promiscuité des cages d'escalier à la reconnaissance du citoyen-usager », <i>cahier de recherche n°56</i> , CRÉDOC, 2001, www.credoc.fr

VIDÉOS

DEMOUSTIER (Stéphane)	<i>Les Grands Voisins, Ancien Hôpital Saint-Vincent de Paul, Paris 14</i> , 7min, 2016
DÉTOURS	<i>Immersion chez «Les Grands Voisins», le village utopique à Paris</i> , 2min, 2016
MAILLARD (Claire)	<i>Le cauchemar du FN : les Grands Voisins</i> , 11min, 2016
SIMON (Bastien)	<i>Les Grands Voisins</i> , Documentaire de création, épisodes 1 à 10, 15min, 2015-2016

DOCUMENTS OFFICIELS

LA MAIRIE DE PARIS	<i>Eco-quartier Saint-Vincent-de-Paul</i> , Comptes-rendus des réunions publiques d'information de février, juin et décembre 2015
GRAHAL	<i>Hôpital Saint-Vincent de Paul (72-86 avenue Denfert-Rochereau / 51-53 rue Boissonnade, Paris 14e)</i> , Étude historique et documentaire, juin 2013
ATELIER LAUZERAL ARCHITECTE	<i>Secteur de l'Hôpital Saint-Vincent de Paul, Étude de conception urbaine en vue d'une évolution du PLU</i> , décembre 2014

SITES INTERNET OFFICIELS

www.wikipédia.org	www.logement.gouv.fr
www.larousse.fr	www.elysee.fr
www.youtube.com	www.lemonde.fr
www.persee.fr	www.lesinrocks.com
www.st-vincent-de-paul.imaginons.paris.fr	www.liberation.fr
www.lesgrandsvoisins.org	

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

- Couverture** : Plan de situation, en vue satellite, du site des Grands Voisins dans Paris
- Fig. 1** : Jean-Baptiste Roussat, photo retouchée par Théophile Corbier - page 8
- Fig. 2** : Plans d'analyse de l'étude patrimoniale réalisée par GRAHAL en juin 2013 - pages 10 et 11
- Fig. 3** : Plan actuel du site des Grands Voisins : un nouvel espace public - page 14
- Fig. 4** : Aurore Rapin, photo de Marie Astier retouchée par Théophile Corbier - page 16
- Fig. 5** : Accumulation de titres de journaux en ligne - page 18
- Fig. 6** : Arrêt sur image de la vidéo du Pavillon de l'Arsenal, *Les Grands Voisins, Ancien Hôpital Saint-Vincent de Paul, Paris 14*, 7min, 2016 - page 19
- Fig. 7** : Le poulailler des Grands Voisins, photo de Théophile Corbier - page 21
- Fig. 8** : L'espace de la lingerie du « village utopique » de Paris, photo de Carine Mayo retouchée par Théophile Corbier - page 25
- Fig. 9** : Sonia, architecte chez Yes We Camp, photo retouchée par Théophile Corbier - page 26
- Fig. 10** : Importance patrimoniale des bâtiments présents sur le site des Grands Voisins, schéma réalisé selon les études et les décisions des Architectes en Chef des Monuments Historiques - page 28
- Fig. 11** : Évolution du site de l'Hôpital Saint-Vincent de Paul - Mosaïque réalisée à partir de documents des Archives de Paris, de l'étude Lauzeral et de photos de Théophile Corbier - page 30
- Fig. 12** : Pascale, membre de Aurore, photo retouchée par Théophile Corbier - page 36
- Fig. 13** : Exemples d'appropriations - banya russe et terrain de pétanque, photos de Lisa George - page 38
- Fig. 14** : Exemples d'appropriations - bar de la lingerie et camping, photos de Freddie Sengomona et Lisa George - page 39
- Fig. 15** : Agriculture urbaine, photos de Lisa George - page 42
- Fig. 16** : Axonométrie présentant l'implantation des principales appropriations sur l'espace public du site - pages 44 et 45
- Fig. 17** : Camille, membre de Yes We Camp, photo de Elena Manente retouchée par Théophile Corbier - page 46
- Fig. 18** : Réunion publique - atelier participatif - marche commentée, photos de la mairie du 14^{ème} arrondissement de Paris, 2015 - page 49
- Fig. 19** : Synthèse graphique, en plan, des remarques et propositions des participants, document de la mairie du 14^{ème} arrondissement de Paris, 2015 - page 51
- Fig. 20** : Participation des habitants, des associations et des visiteurs lors d'un Conseil des Voisins, photo de la-ruche.net - page 52
- Fig. 21** : Schéma du nouveau système d'acteurs dans le projet des Grands Voisins - page 54
- Fig. 22** : Alexia, membre de Yes We Camp, photo de Théophile Corbier retouchée - page 56
- Fig. 23** : Jean-Louis Missika, adjoint à l'urbanisme à la mairie de Paris, photomontage de Théophile Corbier - page 64
- Fig. 24** : Utilisation de maquettes lors d'une réunion publique d'information, photo de la mairie du 14^{ème} arrondissement de Paris, 2015 - page 67
- Fig. 25** : Oscar, membre de Yes We Camp, photo de Freddie Sengomona retouchée par Théophile Corbier - page 70
- Fig. 26** : Calendrier schématique des opérations en cours et du projet intercalaire sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul - page 73
- Fig. 27** : Maël, artiste résident des Grands Voisins, photo retouchée par Théophile Corbier - page 76

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR